

Langue française III

Le droit se construit par l'argumentation

Bachelier en droit

Bloc 2

Présentation du cours

1. OBJECTIFS

L'argumentation permet de convaincre, d'expliquer et de défendre une idée de manière logique et structurée. Dans le monde professionnel, elle est indispensable pour :

1. **Défendre une position juridique**
Justifier son raisonnement à l'aide des faits, des règles de droit et de la jurisprudence.
2. **Négocier**
Défendre les intérêts d'un client et rechercher un accord en utilisant des arguments pertinents.
3. **Présenter un dossier ou plaider**
Exposer clairement les faits, le problème juridique, les arguments et la solution proposée.
4. **Développer son esprit critique**
Analyser les arguments, identifier leurs forces et leurs faiblesses et construire des contre-arguments.

2. PLAN DU COURS

Partie I

Analyser les caractéristiques du genre de l'essai dans la littérature argumentative.

Partie II

Les mots de liaison : théorie et exercices

Partie III

Développer des compétences de rédaction argumentative à travers la dissertation.

Partie IV

Lire et étudier des extraits d'essais contemporains (thématiques : politique, sociale, culturelle, philosophique ...) afin d'enrichir et de nuancer un point de vue personnel.

3. MODALITÉS DU COURS

- La présence au cours est fortement recommandée.
- Le syllabus est un outil de travail indispensable à apporter à chaque séance.
- Des chapitres d'essais (fin du syllabus) seront à lire pour une date déterminée et feront ensuite l'objet d'analyses en classe.
- Prévoyez un cahier d'exercices afin de pouvoir les effectuer en classe et de garder une trace des corrections.

4. ÉVALUATION

L'évaluation des exercices et travaux d'écriture remis lors du premier quadrimestre est purement formative, seule comptera l'évaluation de l'examen écrit en session.

PARTIE I

L'Essai et les genres littéraires de l'argumentation

Traditionnellement, la typologie des genres distingue quatre grands ensembles de textes dont les trois premiers seuls doivent à leurs caractéristiques formelles d'être facilement identifiés. Le dernier ensemble, désigné sous l'appellation de « prose d'idées », réunit des textes qui cherchent moins à divertir le lecteur qu'à lui transmettre une opinion ou des valeurs, à le persuader d'adopter un point de vue que l'auteur présente comme sa vérité et qui tirent une valeur esthétique de leur écriture, de leur composition. L'essai sera donc au cœur de ce chapitre, qui abordera aussi d'autres genres de l'argumentation.

1. APPROCHE HISTORIQUE

L'essai s'impose comme « genre » au XIX^e siècle où il concurrence et remplace les autres formes de « littérature d'idées » comme l'apologue¹ et la fable², qui recourent à la narration d'une histoire fictive plus ou moins longue, ou la maxime³, qui recherche au contraire l'abstraction dans une formulation concise et frappante. Dans son développement, il peut être comparé au roman : ce genre « fourre-tout » est devenu dominant dans le domaine de la prose non fictionnelle vouée à la pensée discursive⁴, argumentée. Mais, contrairement au roman (ou au théâtre, à la poésie), il n'adopte pas une visée esthétique et, de ce fait, n'est pas en soi littéraire.

Les *Essais* de Montaigne constituent le modèle canonique de ce genre hybride et multiforme, caractérisé par la modestie déclarée de son projet (ce n'est pas un traité scientifique et il ne prétend pas atteindre à une vérité absolue), par sa subjectivité assumée qui permet l'expression d'une pensée originale, voire paradoxale, par sa liberté d'écriture et de composition, par une propension à l'autoréflexivité (il peut intégrer son propre commentaire).

Le XVII^e siècle et les classiques, épris d'universalité, condamnent l'écriture personnelle de Montaigne : la maxime et la fable, héritées de l'Antiquité, le sermon (Bossuet), les *Pensées* de Pascal (pour qui « le moi est haïssable ») prétendent délivrer une vérité générale, non l'expérience et la personnalité d'un homme. Montaigne trouve un continuateur en Rousseau dont les *Rêveries* introduisent la dimension autobiographique dans le genre de l'essai.

¹ court récit, souvent fictif, qui cherche à **faire réfléchir ou à transmettre une leçon**. La fable est une forme d'apologue.

² court récit, souvent en vers et mettant en scène des **animaux ou des personnages**, qui illustre une **morale**. Exemple : les fables de La Fontaine.

³ phrase courte qui énonce une **règle de conduite, une vérité générale ou une réflexion morale**. Exemple : « *Il faut réfléchir avant d'agir.* »

⁴ logique

Auparavant, celui-ci, sous différentes formes (dialogues, lettres), a largement contribué au débat d'idées, à la réflexion philosophique et politique, à la critique de l'Ancien Régime.

Au XIX^e siècle, avec l'autonomie croissante des écrivains, l'essai connaît une réelle fortune, en relation avec le développement du journalisme. Au XX^e siècle, grâce à la réactivité que lui confère la rapidité de son écriture, à la diversité de ses formes, à sa liberté de ton, il devient un genre majeur, favorisé par le rôle dominant des médias : sur les sujets les plus divers et les plus actuels, il permet aux écrivains et aux intellectuels de participer aux grands débats idéologiques mais aussi de réfléchir sur leur pratique. Il conserve, depuis Montaigne, une aptitude à exprimer des prises de position originales, paradoxales.

La littérature d'idées aux XVI^e et XVII^e siècles

XVI^e siècle

- Érasme, *Éloge de la Folie* (1509).
- Machiavel, *Le Prince* (1513).
- Thomas More, *L'Utopie* (1516).
- Rabelais, *Pantagruel* (1532), *Gargantua* (1534).
- Du Bellay, *Défense et illustration de la langue française* (1549).
- André Thevet, *Singularités de la France antarctique* (1557).
- Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil* (1578).
- La Boétie, *Discours de la servitude volontaire* (1574).
- Jean Bodin, *La République* (1576).
- Montaigne, *Essais* (1588-1595).

XVII^e siècle

- Guez de Balzac, *Lettres* (1624).
- La Mothe Le Vayer, *Dialogues* (1631).
- Vaugelas, *Remarques sur la langue française* (1647).
- D'Aubignac, *Pratique du théâtre* (1657).
- Pascal, *Les Provinciales* (1656) – *Pensées* (1670).
- Bossuet, *Sermons* (1662).
- La Rochefoucauld, *Maximes* (1664).
- La Fontaine, *Fables* (1668-1693).

- Fontenelle, *Histoire des oracles* (1686).
- La Bruyère, *Les Caractères* (1688).
- Bayle, *Dictionnaire historique et critique* (1695-1697).
- Fénelon : *Les Aventures de Télémaque* (roman pédagogique, 1699).

La révolution culturelle de la Renaissance voit l'essor de la littérature d'idées : la pensée critique, satirique, paradoxale s'exprime dans *L'Éloge de la Folie*, *L'Utopie*, les romans de Rabelais (qui sont aussi des apologues inspirés par l'humanisme et l'évangélisme du premier XVI^e siècle). L'ouverture d'esprit se manifeste dans les récits de voyage d'André Thevet et de Jean de Léry et de manière plus éclatante dans les *Essais* de Montaigne, qui abordent tous les sujets et font une large place à l'expression du moi. Avec Machiavel, La Boétie, Bodin, l'essai s'ouvre à la réflexion politique. Le manifeste de Du Bellay (Défense et illustration de la langue française, 1549) en faveur de la langue et la littérature françaises marque une date dans l'histoire littéraire.

Au XVII^e siècle, la doctrine classique s'élabore dans les écrits de Guez de Balzac, Vaugelas, d'Aubignac et dans *l'Art poétique* de Boileau (1674). Les moralistes rivalisent de virtuosité en pratiquant dans les *Fables*, les *Maximes*, les *Caractères* une esthétique de la discontinuité conforme au goût des mondains ou en recourant à l'éloquence religieuse (Bossuet) ; ils donnent de l'être humain et de la société une vision pessimiste, souvent accentuée par l'inspiration chrétienne et le jansénisme (Pascal), et n'épargnent pas le pouvoir royal (Fénelon). L'esprit critique, né avec le libertinage (La Mothe Le Vayer), vise aussi la religion ; il se fait plus systématique et « philosophique » à la fin du siècle avec Fontenelle et Bayle.

Le débat d'idées au XVIII^e siècle

- Marivaux, *Le Spectateur français* et autres « journaux » (de 1717 à 1734).
- Voltaire, *Lettres philosophiques* (1734).
- Montesquieu, *De l'esprit des lois* (1748).
- Diderot, *Lettre sur les aveugles* (1749), *Encyclopédie* (1751-1772).
- Rousseau, *Discours sur les sciences et les arts* (1750) et *Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes* (1755) – *Lettre à d'Alembert* (1758).
- Rousseau, *Lettres à Malesherbes* (1762) et autres écrits autobiographiques (rédigés de 1767 à 1778) : *Confessions*, *Rêveries du promeneur solitaire*, *Dialogues*.
- Voltaire, contes philosophiques (*Zadig*, 1748 ; *Candide*, 1759 ; *L'Ingénu*, 1767) – *Traité sur la tolérance* (1763) – *Dictionnaire philosophique* (1764).
- Diderot, *Le Rêve de d'Alembert* (1769) – *Supplément au Voyage de Bougainville* (1773).

- Voltaire, *Essai sur les mœurs* (1756).
- Helvétius, *De l'esprit* (1758).
- Rousseau, *Émile* et *Du contrat social* (1762).
- Condorcet, *Esquisse d'un tableau historique des progrès de l'esprit humain* (1795).

Au XVIII^e siècle, les écrivains utilisent ou inventent différentes formes d'essais pour dialoguer et se confronter avec leur temps. Comme le *Spectator* anglais, Marivaux, dans des périodiques, se fait l'observateur malicieux des mœurs de ses contemporains. C'est aussi après Locke (*Essai sur l'entendement humain*, 1690) et Hume (*Traité de la nature humaine*, 1739-1740) que Voltaire rédige ses *Lettres anglaises* (ou son *Essai sur les mœurs et l'esprit des nations*).

Le « genre » multiforme de l'essai devient l'instrument du combat que les « philosophes » mènent contre la monarchie absolue, l'Église, la religion et pour diffuser, habilement et sur tous les modes (sérieux, plaisants, satiriques), les idées nouvelles (Condorcet en fera le « tableau » sous la Révolution). Les essais des Lumières se caractérisent par la prééminence de la dimension politique et par la diversité de leur forme : polémiques et non plus méditatifs, ils se présentent comme des traités ou des discours, parfois versifiés (*Voltaire, Discours sur l'homme*, 1738), mais aussi comme des contes à valeur d'apologues, des articles de dictionnaire, des dialogues (*Supplément au Voyage de Bougainville*), des lettres (*Lettres philosophiques*, parfois adressées à un destinataire bien réel (*Lettre à d'Alembert sur les spectacles*, *Lettres à Malesherbes*)).

Le débat d'idées est général, il se poursuit dans les écrits autobiographiques de Rousseau, sous-tendus par un souci d'autojustification, et jusque dans le roman (*Lettres persanes*, *La Nouvelle Héloïse*, *Jacques le Fataliste*).

L'avènement de l'essai au XIX^e siècle

- Chateaubriand, *Essai sur les révolutions* (1797) – *Génie du christianisme* (1802).
- Mme de Staël, *De la littérature* (1800) – *De l'Allemagne* (1810).
- Courier, *Pamphlets* (1815-1824).
- Stendhal, *De l'amour* (1822) – *Racine et Shakespeare* (1825).
- Tocqueville, *De la démocratie en Amérique* (1835-1840).
- Baudelaire, *Salons* de 1845, 1846 et 1859 – *L'Art romantique* (1869).
- Michelet, *Le Peuple* (1846).
- Sainte-Beuve, *Causeries du lundi* et *Nouveaux lundis* (de 1851 à 1870).
- Hugo, *William Shakespeare* (1864).
- Larousse, *Grand dictionnaire universel du XIX^e siècle* (1864-1876).

- Taine, *Les Origines de la France contemporaine* (1875-1893).
- Zola, *Mes haines et Mon Salon* (1866), *Le Roman expérimental* (1880), *La Vérité en marche* (1901).
- Bourget, *Essais de psychologie contemporaine* (1883-1885).
- Renan, *L'Avenir de la science* (1888).

Dans la société industrielle et libérale qui se met progressivement en place après la Révolution française, les repères, les valeurs, la morale publique sont en débat. L'essai connaît un développement considérable, favorisé par l'essor de la presse qui permet aux écrivains de s'exprimer, de se faire connaître et pour certains de trouver des ressources qui assurent leur autonomie par rapport aux pouvoirs. À côté d'ouvrages monumentaux mûrement réfléchis (*Génie du christianisme*, *De la démocratie en Amérique*, *William Shakespeare*) paraissent des recueils d'articles, chroniques, critiques littéraires ou artistiques (les *Salons* de Baudelaire, les *Lundis* de Sainte-Beuve). Des textes fragmentaires, écrits dans l'urgence de combats littéraires ou politiques pour défendre des idées et des valeurs, sont réunis en volume et prennent une valeur de témoignage (Zola). Dans la lignée de l'*Encyclopédie*, les articles d'un *Grand dictionnaire* annoncé comme universel ne sont pas dépourvus de parti pris.

L'essai se prête en effet à l'affirmation d'idées nouvelles, littéraires (Mme de Staël, Stendhal) ou politiques (Renan, qui rédige *L'Avenir de la science* en 1848), à l'expression des personnalités artistiques (Baudelaire, Zola), à l'examen critique de la société (Tocqueville, Michelet). À la fin du siècle, les « intellectuels » interviennent dans les questions qui agitent leur époque (Zola).

Fortune et diversité de l'essai au XX^e siècle

- Péguy, *Cahiers de la quinzaine*, *Notre jeunesse* (1910).
- Rolland, *Au-dessus de la mêlée* (1915).
- Alain, *Propos* (1906-1936).
- Valéry, *Variété* (1924-1944).
- Breton, *Manifestes du surréalisme* (1924 et 1930) – *Le Surréalisme et la Peinture* (1946).
- Benda, *La Trahison des clercs* (1927).
- Gide, *Voyage au Congo* (1927), *Retour de l'URSS* (1936).
- Bernanos, *Les Grands Cimetières sous la lune* (1938).
- Rousset, *L'Univers concentrationnaire* (1946).
- Sartre, *Réflexions sur la question juive* (1946) – *Situations II* (1948).

- Beauvoir, *Le Deuxième Sexe* (1949).
- S. Weil, *La Condition ouvrière* (1951).
- Camus, *L'Homme révolté* (1951).
- Lévi-Strauss, *Race et histoire* (1951) – *Tristes tropiques* (1955).
- Fanon, *Peau noire, masques blancs* (1952).
- Malraux, *Les Voix du silence* (1951).
- Barthes, *Le Degré zéro de l'écriture* (1953) – *Essais critiques* (1964).
- Genette, *Figures* (1966 à 2002).
- N. Sarraute, *L'Ère du soupçon* (1956).
- Foucault, *Folie et Déraillement. Histoire de la folie à l'âge classique* (1961).
- Robbe-Grillet, *Pour un nouveau roman* (1964).
- Aragon, *Les Incipit* (1969) – *Henri Matisse, roman* (1971).
- Régis Debray, *Le Pouvoir intellectuel en France* (1979).
- Furet, *Le Passé d'une illusion* (1995).

Les ruptures, les engagements des écrivains (Breton, Sartre, Robbe-Grillet), leurs réflexions diverses (Valéry), portant souvent sur leur propre écriture (Aragon) ou sur l'art (Breton, Malraux, Aragon), s'expriment dans les essais, de même que la critique littéraire, fortement renouvelée au XX^e siècle (Barthes, Genette). S'y développe aussi, dans la première moitié du siècle, un constant débat d'idées suscité par des événements historiques majeurs et amplifié par les médias. La Première Guerre mondiale (R. Rolland), le communisme (Gide, Camus et plus récemment Furet), le colonialisme (Gide), le franquisme (Bernanos), la déportation (Rousset), l'antisémitisme (Sartre), l'ethnocentrisme (Lévi-Strauss) suscitent témoignages, analyses et prises de position, ainsi que la condition ouvrière (S. Weil), celle de la femme (S. de Beauvoir) ou du colonisé (Fanon).

Dans les décennies suivantes, l'essor des sciences humaines et la médiatisation croissante assurent la fortune de ce genre multiforme et ouvert à toutes les disciplines ; l'édition lui consacre désormais des collections spécifiques, certains intellectuels acquièrent le statut de penseurs autorisés. Se prêtant à la polémique, à l'expression d'opinions originales voire paradoxales et favorisant ainsi le relativisme illustré déjà par Montaigne, il peut aussi être utilisé pour le combattre (Alain Finkielkraut, *La Défaite de la pensée*, 1987).

2. APPROCHE POÉTIQUE

L'approche historique a montré la place centrale que l'essai occupe depuis deux siècles parmi les genres de l'argumentation. Il doit son succès à son caractère hybride, réunissant un

ensemble de propriétés qui lui permettent de concurrencer les autres genres. Comme l'utopie, l'apologue et souvent la maxime, il fustige les idées reçues, cultive volontiers le paradoxe, pratique la polémique : c'est un discours agonique¹, qui combat toutes les formes du conservatisme. Comme l'apologue, il peut recourir au récit (même s'il exclut *a priori* la fiction) et au dialogue. Comme les récits autobiographiques, les *Mémoires*, les journaux, il peut faire entendre la voix de l'auteur et s'examiner lui-même, dans une attitude réflexive.

Caractérisant l'essai comme un « entre-deux » énigmatique, Pierre Glaudes et Jean-François Louette le situent entre prose et poésie et mettent l'accent sur l'importance de la dimension poétique dans l'essai où s'exercent à la fois la rigueur logique du texte argumentatif et la dérive de l'imprévisible du texte poétique.

Certes, l'essai prétend se situer du côté de la pensée, c'est-à-dire aussi de la vérité, mais son ambition est limitée. « Les essayistes, à commencer par Montaigne, s'attachent à des objets qu'ils ne se flattent jamais d'embrasser en totalité. » Contrairement aux auteurs de traités, aux écrivains d'idées, ils ne refoulent pas non plus leur personnalité, n'ignorent pas leurs partis pris, connaissent même le doute. Depuis Montaigne, le mot *essai* porte d'ailleurs en lui-même une idée de doute : « Si mon âme pouvait prendre pied [se fixer], je ne m'essayerais pas, je me résoudrais. » C'est leur vérité qu'ils expriment, elle-même sujette à évolution, à interrogation, mise en balance dans une réflexion qui passe par une confrontation ou un dialogue avec l'autre. Ils se soucient aussi du style, ce qui, paradoxalement, rapproche l'essai de la poésie, par exemple dans certains essais de Camus (*Noces* et *L'Été*).

Les genres de l'argumentation n'ont donc pas de frontières assurées, ce qui incite à les aborder de manière transversale, selon des catégories qui permettent de les opposer ou de les rapprocher : la démarche argumentative, qu'il faut pouvoir comprendre et apprécier ; l'énonciation personnelle, à laquelle ils accordent une place variable ; le recours à la narration et au dialogue ; le travail du style et de la forme.

1. La démarche argumentative

L'argumentation : caractérisation

Argumenter, c'est répondre à une question en confrontant un discours à un autre. Dans un texte à visée argumentative, l'auteur soutient une conclusion (la thèse proposée) et en combat une autre (la thèse rejetée). Pour ce faire, il présente au lecteur un argument recevable (ou plusieurs, ordonnés dans une argumentation) qui l'oriente vers l'acceptation de la conclusion. « Il y a toujours à la fois “plus” et “moins” dans la conclusion que dans l'argument : la conclusion est moins assurée que l'argument exactement dans la mesure où elle dit plus que l'argument. »

Un argument qui va à l'encontre d'une conclusion (ou d'un argument) constitue une objection ; celle-ci appelle une réponse qui consiste soit en sa réfutation par un nouvel argument, soit en son acceptation et donc à l'abandon de la conclusion initiale.

Si l'on peut caractériser l'argumentation comme le passage d'un énoncé argumentatif à un énoncé conclusif, il ne s'ensuit pas que la structure de l'argumentation corresponde toujours à ce schéma de base : la conclusion peut être présentée d'emblée et justifiée ensuite, comme dans certaines fables de La Fontaine (« La Jeune Veuve », par exemple) ; elle peut être laissée à l'appréciation du lecteur, comme dans la parabole ou dans certains contes philosophiques de Voltaire (*Zadig* ou *Petite digression*) ; elle peut encore tirer sa force de persuasion non d'un argument mais de sa forme même, particulièrement dans le genre lapidaire de la maxime.

La Jeune Veuve — Jean de La Fontaine

La perte d'un époux ne va point sans soupirs.
On fait beaucoup de bruit, et puis on se console.
Sur les ailes du Temps la tristesse s'envole ;
Le Temps ramène les plaisirs.
Entre la Veuve d'une année
Et la Veuve d'une journée
La différence est grande : on ne croirait jamais
Que ce fût la même personne.
L'une fait fuir les gens, et l'autre a mille attraits.
Aux soupirs vrais ou faux celle-là s'abandonne ;
C'est toujours même note et pareil entretien :
On dit qu'on est inconsolable ;
On le dit, mais il n'en est rien,
Comme on verra par cette Fable,
Ou plutôt par la vérité.

L'Époux d'une jeune beauté
Partait pour l'autre monde. À ses côtés sa femme
Lui criait : « Attends-moi, je te suis ; et mon âme,
Aussi bien que la tienne, est prête à s'envoler. »
Le Mari fait seul le voyage.
La Belle avait un père, homme prudent et sage ;
Il laissa le torrent couler.
À la fin, pour la consoler :
« Ma fille, lui dit-il, c'est trop verser de larmes :
Qu'a besoin le défunt que vous noyiez vos charmes ?
Puisqu'il est des vivants, ne songez plus aux morts.
Je ne dis pas que tout à l'heure
Une condition meilleure
Change en des noces ces transports ;
Mais après certain temps souffrez qu'on vous propose
Un époux beau, bien fait, jeune, et tout autre chose

Que le défunt. — Ah ! dit-elle aussitôt,
Un Cloître est l'époux qu'il me faut. »

Le Père lui laissa digérer sa disgrâce.
Un mois de la sorte se passe.
L'autre mois, on l'emploie à changer tous les jours
Quelque chose à l'habit, au linge, à la coiffure.
Le deuil enfin sert de parure,
En attendant d'autres atours.
Toute la bande des Amours
Revient au colombier ; les jeux, les ris, la danse,
Ont aussi leur tour à la fin.
On se plonge soir et matin
Dans la fontaine de Jouvence.
Le Père ne craint plus ce défunt tant chéri ;
Mais comme il ne parlait de rien à notre Belle :
« Où donc est le jeune mari
Que vous m'avez promis ? » dit-elle.

L'argumentation est dynamique : elle assure la progression de la pensée, vise à modifier les idées du destinataire, à lui faire rejeter les idéologies dominantes, les opinions établies, la *doxa*. De ce fait, elle recourt souvent au paradoxe et peut prendre des formes polémiques comme le pamphlet.

Le destinataire de l'argumentation (pour nous, le lecteur), s'il ne veut pas être manipulé, doit donc être capable de l'analyser, de faire apparaître son caractère problématique et non purement démonstratif (la question posée n'appelle pas qu'une seule réponse). Il doit notamment expliciter ce qui est implicite, repérer les appréciations ou les connotations affectives ainsi que les valeurs binaires (opposant, par exemple, le vrai et le faux, le bien et le mal, le beau et le laid, l'utile et l'inutile, la croyance et la réalité) qui transforment les faits évoqués en arguments, comprendre l'idéologie qui la sous-tend (et que l'on peut contester).

Les types d'arguments⁵

L'argumentation n'est pas une démonstration scientifique : les arguments visent, par des moyens divers et plus ou moins acceptables, à imposer une opinion à l'interlocuteur. Les rhétoriciens, les logiciens et les linguistes en ont distingué un grand nombre, qui ne peuvent qu'être sommairement évoqués ici.

⁵ Toute la théorie sur la typologie des arguments se trouve à la suite (partie II)

Les arguments « quasi logiques » doivent à leur enchaînement, au maniement de concepts, à leur abstraction une apparence démonstrative mais restent réfutables.

- Ils peuvent procéder par (re)définition ou association de notions, établir des comparaisons, des distinctions, des incompatibilités (notamment des dilemmes). –
- Ils peuvent être fondés sur la logique formelle : le principe d'identité ; les règles de réciprocité ou de transitivité⁶ ; le raisonnement par l'absurde qui montre le caractère illogique d'un principe en évoquant ses conséquences ; la division d'un problème en différentes questions examinées successivement ou l'inclusion d'un élément dans un ensemble déjà jugé ; la référence à un cas semblable ou à un précédent.

Les arguments « empiriques », fondés sur la réalité, recourent à :

- L'observation des causes, des conséquences ou de la succession des faits ; l'évocation de faits émouvants, qui semblent parler d'eux-mêmes ;
- La confrontation (disqualification de la personne de l'adversaire, argument d'autorité, argument *a fortiori*⁷) ;
- L'induction, qui généralise en invoquant un exemple, une illustration (comme le fait l'apologue), un modèle ; l'analogie.

Certains arguments visent plus particulièrement à manipuler ou intimider l'interlocuteur :

- En faisant appel au « bon sens », au conformisme, aux valeurs d'une société, à de prétendues vérités générales (maximes, proverbes), à une normalité admise sans examen, aux lieux communs ; l'interlocuteur peut aussi être amené à accepter une opinion par des questions rhétoriques ou être embarrassé par des questions polémiques lui faisant, par exemple, constater son ignorance ;
- En recourant à la ruse ou la violence pour tromper délibérément l'interlocuteur par des sophismes qui n'ont que l'apparence de la vérité (des paralogismes⁸ sont simplement faux) ; au paradoxe pour le déstabiliser, à l'ironie pour le ridiculiser, à l'émotion (au *pathos*) pour mieux le persuader.

⁶ La transitivité désigne le fait qu'une relation puisse se transmettre d'un élément à un autre.

Exemple simple :

Si A est plus grand que B et que B est plus grand que C, alors A est plus grand que C.

⁷ *a fortiori* = « à plus forte raison ».

⁸ Raisonnement illogique mais présenté comme correct.

Paralogisme = erreur de raisonnement **involontaire**.

Sophisme = raisonnement trompeur utilisé **volontairement** pour convaincre.

Observation et analyse

Le contexte historique doit être connu : Molière écrit cette préface après la querelle du *Tartuffe* (1664-1669), quand il triomphe après avoir réussi à représenter et publier sa pièce.

« Je sais **1** qu'il y a des esprits dont la délicatesse ne peut souffrir aucune comédie [aucun théâtre] ; qui disent que les plus honnêtes sont les plus dangereuses ; que **2** les passions que l'on y dépeint sont d'autant plus touchantes qu'elles sont pleines de vertu, et que les âmes sont attendries par ces sortes de représentations. Je ne vois pas **3** quel grand crime c'est que de s'attendrir à la vue d'une passion honnête **4** ; et c'est un haut étage de vertu que cette pleine insensibilité où ils veulent faire monter notre âme. Je doute qu'une si grande perfection soit dans les forces de la nature humaine **5** ; et je ne sais s'il n'est pas mieux de travailler à rectifier et adoucir les passions des hommes que de vouloir les retrancher entièrement **6**.

J'avoue qu'il y a des lieux qu'il vaut mieux fréquenter que le théâtre ; et, si l'on veut blâmer toutes les choses **7** qui ne regardent pas directement Dieu et notre salut, il est certain que la comédie en doit être, et je ne trouve point mauvais qu'elle soit condamnée avec le reste ; mais, supposé, comme il est vrai, que les exercices de la piété souffrent des intervalles et que les hommes aient besoin de divertissement, je soutiens **8** qu'on ne peut leur en trouver un qui soit plus innocent que la comédie. »

Molière, préface du Tartuffe (extrait), 1669.

Exercice 1

Étudier l'argumentation dans cet extrait des *Lettres persanes* de Montesquieu.

« On a beau dire qu'il n'est pas de l'intérêt du prince de souffrir plusieurs religions dans son État. Quand toutes les sectes du monde viendraient s'y rassembler, cela ne lui porterait aucun préjudice, parce qu'il n'y en a aucune qui ne prescrive l'obéissance et ne prêche la soumission.

J'avoue que les histoires sont remplies de guerres de religion. Mais, qu'on y prenne bien garde : ce n'est point la multiplicité des religions qui a produit ces guerres, c'est l'esprit d'intolérance, qui animait celle qui se croyait la dominante ; c'est cet esprit de prosélytisme que les Juifs ont pris des Égyptiens, et qui, d'eux, est passé, comme une maladie épidémique et populaire, aux mahométans et aux chrétiens ; c'est, enfin, cet esprit de vertige, dont les progrès ne peuvent être regardés que comme une éclipse entière de la raison humaine. »

Exercice 2

Expliciter les thèses qui s'opposent dans ce texte de Camus extrait de « Surréalisme et révolution » (*L'Homme révolté*, 1951).

Quels sont les moyens littéraires de l'argumentation ?

« Le mythe construit autour de Rimbaud suppose et affirme que plus rien n'était possible après la *Saison en enfer*. Qu'est-ce donc qui est impossible au poète couronné de dons, au créateur inépuisable ? Après *Moby Dick*, *Le Procès*, *Zarathoustra*, *Les Possédés*, qu'imaginer ? Pourtant, de grandes œuvres, après celles-ci, naissent encore qui enseignent et corrigent, témoignent pour ce qu'il y a de plus fier en l'homme et ne s'achèvent qu'à la mort du créateur. Qui ne regretterait cette œuvre plus grande que la Saison, et dont une démission nous a frustrés ? »

2. L'implication de l'auteur

Dans les genres voués à l'expression d'une pensée, les idées peuvent être présentées comme des vérités universelles, impersonnelles : c'est le cas de la maxime et, dans une moindre mesure, de l'apologue. L'essai, au contraire, n'occulte pas la personne de l'écrivain (même quand il n'en fait pas, comme Montaigne « la matière de [son] livre ») et celle-ci est encore plus présente dans les genres d'inspiration autobiographique.

a) L'argumentation impersonnelle : la maxime et la sentence

La maxime, illustrée par La Rochefoucauld au XVII^e siècle, est un genre savant et mondain qui s'oppose au proverbe, populaire. Elle veut énoncer une pensée, une sentence de la plus haute importance (étymologiquement *maxima sententia*), elle assène une vérité générale (le présent « gnomique »⁹ est habituel) présentée dans une forme lapidaire et impersonnelle. Cette forme élaborée, jouant sur les figures de rhétorique, les oppositions, les symétries donne un caractère d'évidence à une pensée pourtant volontiers paradoxale. L'effet de surprise est recherché ; il est souvent accentué, chez les moralistes, par une vision démystificatrice, pessimiste de la condition humaine. Mais, au total, le lecteur peut être davantage séduit par l'originalité et la formulation de la pensée que par sa justesse.

La sentence se distingue de la maxime par sa forme : elle ne constitue pas un genre en elle-même. C'est une pensée détachable (et souvent connue hors de son contexte) qui se rencontre dans les fables, dans le théâtre classique (où elle se moule dans l'alexandrin), dans l'essai, où elle formule de manière mnémotechnique la conclusion d'une argumentation, mais aussi dans le carnet et le journal où elle contribue à exprimer une personnalité originale.

Observation et analyse

1. La Rochefoucauld, *Maximes* (1678)

72. – Si on juge de l'amour par la plupart de ses effets, il ressemble plus à la haine qu'à l'amitié.

158. – La flatterie est une fausse monnaie qui n'a de cours que par notre vanité.

⁹ qui exprime une **vérité générale**, une règle de vie ou une réflexion considérée comme valable pour tous.

2. Alain, *Propos sur la nature* (1er juillet 1933)

Réveille-toi, c'est le mot du peintre.

Exercices : analyser et commenter les sentences suivantes.

1. LITTÉRATURE.

« Combien on s'ignore, on le mesure en se relisant. »
(Valéry, *Tel quel*, Pléiade II, p. 625.)

2. « Le barbare, c'est celui qui croit à la barbarie. »
(Claude Lévi-Strauss, *Race et histoire*, 1951.)

b) L'écriture personnelle de l'essai

Depuis l'origine, l'essai fait entendre une voix, évoque des sentiments voire des émotions propres à la personne de l'auteur, qui apparaît comme le garant des réflexions qu'il énonce et veut faire admettre au lecteur. Il ne se présente pas en effet comme un traité scientifique démontrant une vérité absolue mais comme l'expression d'une pensée en mouvement, susceptible d'évoluer. « Je ne peins pas l'être, je peins le passage », dit Montaigne, qui sait que « [son] âme [...] est toujours en apprentissage et en épreuve » et le titre de l'œuvre insiste sur la modestie du projet. Il y a donc une part de subjectivité dans l'essai, revendiquée chez Montaigne, plus ou moins perceptible chez ses successeurs.

Cette voix personnelle est d'autant plus sensible que l'essai semble voué à l'expression d'une pensée originale, souvent en contradiction avec l'opinion commune, la *doxa* : il affectionne le paradoxe et même la provocation, deux moyens d'affirmer la singularité d'un esprit libre et critique. C'est par exemple le *Paradoxe sur le comédien* (1769) où Diderot affirme, contrairement à l'idée reçue, que le grand comédien a « de la pénétration et nulle sensibilité » car la sensibilité qu'il montre sur scène est jouée, il imite la nature humaine de manière réfléchie. C'est aussi Rousseau qui, après Montaigne, soutient que les « sauvages » sont plus heureux que « les hommes civilisés » qui veulent leur imposer leurs mœurs (*Discours sur l'origine de l'inégalité parmi les hommes*, 1755).

C'est encore le cas de Zola qui, dans *Le Roman expérimental* (1880), dénonce « la haine de la littérature » chez le personnel politique républicain :

« Il faut que cela soit dit nettement : la littérature est au sommet avec la science ; ensuite vient la politique, tout en bas, dans le relatif des choses humaines. [...] Le milieu de vacarme, de secousses, de préoccupations effrayantes et sottes, dans lequel la politique nous fait vivre depuis dix ans, n'est-il pas un milieu intolérable où l'esprit finit par étouffer ? Relisez notre histoire. À chaque convulsion, pendant la Ligue, pendant la Fronde, pendant la Révolution française, la littérature est frappée à mort, et elle ne peut ressusciter que longtemps plus tard, après une période plus ou moins longue d'effarement et d'imbécillité. »

Observation et analyse

Sartre, « Présentation des Temps modernes » (1945)

« Nous ne voulons pas avoir honte d'écrire, et nous n'avons pas envie de parler pour ne rien dire. [...] L'écrivain est en situation dans son époque : chaque parole a des retentissements. Chaque silence aussi. Je tiens Flaubert et Goncourt pour responsables de la répression qui suivit la Commune parce qu'ils n'ont pas écrit une ligne pour l'empêcher. Ce n'était pas leur affaire, dira-t-on. Mais le procès de Calas était-ce l'affaire de Voltaire ? La condamnation de Dreyfus, était-ce l'affaire de Zola ? L'administration du Congo, était-ce l'affaire de Gide ? Chacun de ces auteurs, en une circonstance particulière de sa vie, a mesuré sa responsabilité d'écrivain. »

Exercice : Camus a réuni des essais poétiques dans *Noces* et *L'Été*. Dans cet extrait de « Retour à Tipasa », daté de 1952, à qui s'adresse-t-il ? Quelle thèse développe-t-il concernant la justice et l'amour ? Quel est le sens de la métaphore de la lumière de Tipasa ?

« [...] il y a seulement de la malchance à n'être point aimé ; il y a du malheur à ne point aimer. Nous tous, aujourd'hui, mourons de ce malheur. C'est que le sang, les haines déchaînent le cœur lui-même ; la longue revendication de la justice ne suffit pas. C'est pourquoi l'Europe hait le jour et ne sait qu'opposer l'injustice à elle-même. Mais pour empêcher que la justice se racornisse, beau fruit orange qui ne contient qu'une pulpe amère et sèche, je redécouvrais à Tipasa qu'il fallait garder intacts en soi une fraîcheur, une source de joie, aimer le jour qui échappe à l'injustice, et retourner au combat avec cette lumière conquise. »

c) L'autobiographie et l'argumentation

L'exercice de la pensée peut aussi se pratiquer de manière intime dans les textes autobiographiques, souvent sans le souci même de l'édition. Des écrivains comme Valéry, Camus ou Bergounioux confient régulièrement leurs réflexions à leur journal, leurs carnets ou leur correspondance. Quand ils sont publiés, ces textes donnent à voir au plus près la pensée d'un auteur. La frontière entre l'essai et les genres autobiographiques est donc floue : l'essai porte la marque de son auteur, l'écriture du moi comporte souvent une dimension apologétique¹⁰ qui conduit l'auteur à justifier sa conduite mais aussi sa pratique et ses principes d'écrivain.

Observation et analyse

Dans son *Journal*, à la date du 19 janvier 1948, Gide revient sur la question de l'engagement de l'écrivain que Sartre venait de revendiquer et de théoriser.

« [...] l'art opère dans l'éternel et s'avilit en cherchant à servir, fût-ce les plus nobles causes. J'écrivais : "J'appelle journalisme tout ce qui intéressera demain moins qu'aujourd'hui". Aussi rien ne me paraît plus absurde à la fois et plus justifié que ce reproche que l'on me fait aujourd'hui de n'avoir su m'engager. [...] lorsque besoin était de témoigner, je n'avais nullement craint de m'engager ; et Sartre le reconnaissait avec une bonne foi parfaite. Mais les *Souvenirs de cour d'assises*, non plus que la campagne contre les Grandes Compagnies concessionnaires du Congo, ou que le *Retour de l'U.R.S.S.* n'ont presque aucun rapport avec la littérature. »

¹⁰ qui cherche à **défendre ou justifier une idée, une doctrine, une personne ou une cause** contre des critiques.

Exercice : En janvier 1762, Rousseau, retiré à Montmorency, envoie *Quatre lettres à M. le Président de Malesherbes* qu'il réunit ensuite parce qu'elles contiennent « le vrai tableau de [son] caractère et les vrais motifs de toute [sa] conduite » ; elles constituent un avant-texte des *Confessions* qu'il souhaitait déjà écrire. En quoi son écriture personnelle rend-elle plus recevable l'opinion qu'il exprime ici ?

« Vos gens de lettres ont beau crier qu'un homme seul est inutile à tout le monde et ne remplit pas ses devoirs dans la société, j'estime, moi, les paysans de Montmorency des membres plus utiles de la société que tous ces tas de désœuvrés payés de la graisse du peuple pour aller six fois la semaine bavarder dans une académie, et je suis plus content de pouvoir dans l'occasion faire quelque plaisir à mes pauvres voisins que d'aider à parvenir à ces foules de petits intrigants dont Paris est plein, qui tous aspirent à l'honneur d'être des fripons en place, et que, pour le bien public ainsi que pour le leur, on devrait tous renvoyer labourer la terre dans leurs provinces. C'est quelque chose de donner l'exemple aux hommes de la vie qu'ils devraient tous mener. C'est quelque chose, quand on n'a plus ni force ni santé pour travailler de ses bras, d'oser de sa retraite faire entendre la voix de la vérité. C'est quelque chose d'avertir les hommes de la folie des opinions qui les rendent misérables. C'est quelque chose d'avoir pu contribuer à empêcher ou différer au moins dans ma patrie l'établissement pernicieux que, pour faire sa cour à Voltaire à nos dépens, d'Alembert voulait qu'on fît parmi nous¹¹. »

¹¹ La dernière phrase fait allusion à la querelle entre Rousseau et d'Alembert à propos de « l'établissement » d'un théâtre à Genève, ville alors fortement marquée par la morale austère du calvinisme.

3. Le recours à la narration et au dialogue

On le voit, l'argumentation est dialogique : elle implique toujours un échange (très souvent une confrontation) entre un locuteur et un interlocuteur, qui peuvent être implicites ou représentés dans le texte par des personnages soutenant par leurs paroles ou illustrant par leurs actions des opinions opposées. C'est le moyen pour l'auteur de rendre le texte plus vivant, surtout quand il prend la forme d'un récit, plus séduisant pour le lecteur que la présentation d'une argumentation abstraite. Le détour par la fiction (souvent humoristique) pour être écouté et peut-être entendu fait la force de l'apologue, récit porteur d'une leçon. Les écrivains des Lumières l'avaient bien compris : « Il faut être très court et un peu salé, sans quoi les ministres et Mme de Pompadour, les commis et les femmes de chambre font des papillotes du livre », écrivait Voltaire (lettre à Moulton, 5 janvier 1763), dont les contes sont passés à la postérité.

La fable, genre pédagogique, transmet une leçon, généralement explicite : c'est la fameuse morale, qui est loin d'épuiser la richesse du texte chez La Fontaine. Ainsi la critique appuyée de « Messieurs les courtisans » à la fin de la fable « Le Lion, le Loup et le Renard » (VIII, 3) ne doit pas masquer au lecteur attentif celle du roi que le récit présente comme tyrannique, égoïste et cruel. De même, « Les Obsèques de la Lionne » (VIII, 15) fait entendre comme en contrebande — car elle est plus risquée —, à côté de la critique explicite des courtisans et des rois, celle de la religion, que le cerf utilise habilement pour tromper le lion. L'argumentation profite ici de toutes les ressources de la narration, du style et de la versification, comme dans ces deux vers :

Le cerf ne pleura point : [...] la reine avait jadis
Étranglé sa femme et son fils.

Le choix du verbe *étrangler*, le rejet qui le met en valeur et la brièveté de l'octosyllabe accentuent ici l'horreur de l'action évoquée et donc la critique de la monarchie absolue.

Le conte philosophique met la fiction et l'humour au service de l'argumentation. Les aventures et les réflexions de *Candide* permettent à Voltaire de présenter une satire appuyée de l'optimisme leibnizien, une critique acerbe des abus de la société d'Ancien Régime et de la religion et de terminer par une leçon, qu'il revient au lecteur — comme au personnage — de bien comprendre.

Observation et analyse

La première partie de la leçon est livrée dans cette courte scène (*Candide*, chap. 30, 1759).

« Il y avait dans le voisinage un derviche très fameux, qui passait pour le meilleur philosophe de la Turquie ; ils allèrent le consulter ; Pangloss porta la parole, et lui dit : “Maître, nous venons vous prier de nous dire pourquoi un aussi étrange animal que l’homme a été formé. — De quoi te mêles-tu ? dit le derviche, est-ce là ton affaire ? — Mais, mon Révérend Père, dit Candide, il y a horriblement de mal sur la terre. — Qu’importe, dit le derviche, qu’il y ait du mal ou du bien ? Quand Sa Hautesse envoie un vaisseau en Égypte, s’embarrasse-t-elle si les souris qui sont dans le vaisseau sont à leur aise ou non ? — Que faut-il donc faire ? dit Pangloss. — Te taire, dit le derviche. — Je me flattais, dit Pangloss, de raisonner un peu avec vous des effets et des causes, du meilleur des mondes possibles, de l’origine du mal, de la nature de l’âme et de l’harmonie préétablie.” Le derviche, à ces mots, leur ferma la porte au nez. »

L'apologue recourt souvent au dialogue à visée argumentative pour confronter des idées et présenter une opinion. Les philosophes des Lumières en ont beaucoup usé, Voltaire mais aussi Rousseau et Diderot. Dans les récits de voyage du XVI^e siècle (comme celui de Jean de Léry, *Histoire d'un voyage fait en la terre du Brésil*, 1578), ce genre de dialogue permet de faire apparaître la relativité des civilisations et les préjugés des Européens en rapportant leurs conversations avec les « sauvages » du Nouveau Monde.

L'essai, ce genre libre et divers accordé à la personnalité de Montaigne, se prête bien aux remises en question et à l'ouverture d'esprit caractéristiques de la Renaissance. Il peut prendre la forme d'un récit autobiographique, comme celui, minutieux, de l'accident de cheval qui a permis à l'auteur de faire l'expérience de la mort et qu'il conclut par cette « leçon » toute personnelle : « à la vérité pour s'appivoiser à la mort, je trouve qu'il n'y a que de s'en avoisiner » (« De l'exercitation », II, 6). Comme le font observer P. Glaudes et J.-F. Louette, « l'essai est souvent placé sous l'influence d'un tropisme narratif¹², voire gagné par un processus de fictionnalisation ».

¹² une **tendance spontanée à raconter les événements sous la forme d'une histoire**, en leur donnant un ordre, des causes, des personnages et une évolution.

Observation et analyse

Pascal a conçu ses *Pensées* comme une apologie de la religion chrétienne, destinée aux « esprits forts », libertins et sceptiques. Pour ébranler leur confiance en la raison, il montre qu'elle est le jouet de « puissances trompeuses », notamment de l'imagination.

Qui dispense la réputation, qui donne le respect et la vénération aux personnes, aux ouvrages, aux lois, aux grands, sinon cette faculté imaginative ? Combien toutes les richesses de la terre insuffisantes sans son consentement !

Ne diriez-vous pas que ce magistrat dont la vieillesse vénérable impose le respect à tout un peuple se gouverne par une raison pure et sublime et qu'il juge des choses par leur nature sans s'arrêter à ces vaines circonstances qui ne blessent que l'imagination des faibles ? Voyez-le entrer dans un sermon où il apporte un zèle tout dévot, renforçant la solidité de sa raison par l'ardeur de sa charité. Le voilà prêt à l'ouïr avec un respect exemplaire. Que le prédicateur vienne à paraître, que la nature lui ait donné une voix enrouée et un tour de visage bizarre, que son barbier l'ait mal rasé, si le hasard l'a encore barbouillé de surcroît, quelques grandes vérités qu'il annonce, je parie la perte de la gravité de notre sénateur.

Exercice : Dans l'essai « Des Cannibales » (I, 31), Montaigne s'exerce à « juger par la voie de la raison, non par la voix commune », les « opinions vulgaires » concernant les Indiens du Brésil. Ceux-ci lui étaient connus par des récits de voyages mais il en avait aussi rencontré quelques-uns amenés à la cour de Charles IX. Analyser la valeur argumentative de ce passage.

« Je parlai à l'un d'eux fort longtemps [...]. Sur ce que je lui demandai quel fruit il recevait de la supériorité qu'il avait parmi les siens (car c'était un capitaine, et nos matelots le nommaient roi), il me dit que c'était marcher le premier à la guerre ; de combien d'hommes il était suivi, il me montra un espace de lieu, pour signifier que c'était autant qu'il en pourrait [tenir] en un tel espace, ce pouvait être quatre ou cinq mille hommes ; si hors la guerre toute son autorité était expirée, il dit qu'il lui en restait cela, que quand il visitait les villages qui dépendaient de lui, on lui dressait des sentiers au travers des haies de leurs bois, par où il pût passer bien à l'aise.

Tout cela ne va pas trop mal ; mais quoi ? ils ne portent point de haut-de-chausses ».

4. Écriture et argumentation

Ce qui précède permet maintenant d'aborder une question délicate : si la maxime, la fable, le conte philosophique sont des genres littéraires reconnus — et la visée littéraire y est intentionnelle —, qu'est-ce qui fait qu'un essai peut être qualifié de (reçu comme) littéraire, c'est-à-dire que sa fonction ne se réduit pas à transmettre un jugement ou une argumentation ? Il faut invoquer ici à la fois la fameuse « fonction poétique » du langage et le rôle du lecteur — et cette réponse vaut d'ailleurs pour tous les textes à visée argumentative.

De tels textes appartiennent à la littérature si leur forme intéresse le lecteur autant ou plus que les idées qu'ils expriment. C'est donc le temps, à travers l'intérêt persistant de générations de lecteurs, qui les consacre comme des œuvres littéraires. Les idées sont sujettes au vieillissement, l'œuvre doit durer à ce que Valéry appelle « une forme efficace ». Une telle forme, selon lui, a quelque chose d'essentiel, participe de la « structure », du « fonctionnement de l'organisme humain », de « l'être même », en ce qu'elle s'appuie sur « la nature constante de l'homme », épargnée par le temps, et met en jeu (en œuvre) des éléments dénués en eux-mêmes de signification : « rythmes, rimes, nombre, symétrie des figures, antithèses » (« Victor Hugo créateur par la forme », *Variété*, 1924). L'analyse de Valéry, inspirée par l'œuvre d'un poète, vaut aussi pour les textes « d'idées » : ils sont considérés comme littéraires si leur forme est pour les lecteurs une source de plaisir ou d'émotion.

Le style est ici d'autant plus essentiel qu'il ne marque pas seulement la littérarité du texte, il favorise l'adhésion du lecteur aux idées exprimées.

Observation et analyse

Péguy explique ainsi que le socialisme qu'il revendique ne doit être lié à aucun « système de science, ou d'art, ou de philosophie » (« De la raison », 5 décembre 1901) :

Nous voulons libérer l'humanité des servitudes économiques. Libérée, libre, l'humanité vivra librement. Libre de nous et de ceux qui l'auront libérée. Ce serait commettre la prévarication maxima, le détournement le plus grave que d'utiliser la libération pour asservir les libérés sous la mentalité des libérateurs. Ce serait tendre à l'humanité comme un guet-apens universel que de lui présenter la libération pour l'attirer dans une philosophie, quand même cette philosophie serait étiquetée philosophie de la raison.

Le style contribue à persuader le lecteur, qui trouve en lui l'expression originale, sincère d'une personne. Cette implication de l'auteur dans l'essai est essentielle pour Péguy :

Ne me parlez pas de ce que vous dites. Je ne vous demande pas ce que vous dites. Je vous demande comment vous le dites. Cela seul est intéressant. Cela seul m'intéresse. Parlez-moi de comment vous le dites. Cela seul prouve. Cela seul apporte et peut apporter une preuve.

(Un poète l'a dit, 1907 — texte cité par P. Glaudes et J.-F. Louette.)

Exercice : Dans un essai de 1950, « L'Énigme » (publié dans L'Été), Camus s'élève contre « la rage contemporaine de confondre l'écrivain avec son sujet » : il n'est pas « toujours un peintre de l'absurde » ni l'auteur d'« une littérature désespérée ». Comment le dit-il ?

Bien entendu, un certain optimisme n'est pas mon fait. J'ai grandi, avec tous les hommes de mon âge, aux tambours de la première guerre et notre histoire, depuis, n'a pas cessé d'être meurtre, injustice ou violence. Mais le vrai pessimisme, qui se rencontre, consiste à renchérir sur tant de cruauté et d'infamie. Je n'ai jamais cessé, pour ma part, de lutter contre ce déshonneur et je ne hais que les cruels. Au plus noir de notre nihilisme, j'ai cherché seulement des raisons de dépasser ce nihilisme. Et non point d'ailleurs par vertu, ni par une rare élévation de l'âme, mais par fidélité instinctive à une lumière où je suis né et où, depuis des millénaires, les hommes ont appris à saluer la vie jusque dans la souffrance.

L'argumentation dans l'essai et les genres littéraires à visée argumentative a donc partie liée avec la rhétorique et notamment avec les figures qui non seulement contribuent à l'ornement du discours mais jouent un rôle important dans la formation de la pensée comme dans la persuasion du lecteur. Celui-ci est supposé sensible, intelligent, cultivé, attentif au libre développement d'une pensée (Montaigne n'écrivait pas pour un « indigent lecteur »...). Le plaisir du texte est à ce prix, il implique un minimum d'activité et de complicité du lecteur, notamment quand l'auteur recourt à l'ironie.

Observation et analyse

Voici le début d'un chapitre fameux dans lequel Montesquieu condamne « l'esclavage des nègres » (De l'esprit des lois, XV, 5, 1748) :

Si j'avais à soutenir le droit que nous avons eu de rendre les nègres esclaves, voici ce que je dirais :

Les peuples d'Europe ayant exterminé ceux de l'Amérique, ils ont dû mettre en esclavage ceux de l'Afrique, pour s'en servir à défricher tant de terres.

Le sucre serait trop cher, si l'on ne faisait travailler la plante qui le produit par des esclaves.

PARTE II

Les mots de liaison au service de la clarté

Mise en situation

Consigne générale: réalisez d'abord les activités sans consulter la boîte à outils. Nous y reviendrons après le cours afin de comparer vos premières intuitions avec les distinctions théoriques.

Exercice 1 — Une même paire de faits, plusieurs raisonnements

Reliez les deux faits suivants en changeant uniquement le marqueur ou la construction logique.

L'État souhaite augmenter ses recettes. La lutte contre la fraude sociale est renforcée.

Relation demandée	Formulation à construire
Cause	
Conséquence	
Opposition	
Concession	
Restriction	
Construction avec « nonobstant »	

Exercice 2 — Construire une échelle des marqueurs

Comparez les formulations courantes et les formulations plus soutenues ou juridiques. Repérez les mots que vous utilisez spontanément et ceux que vous pourriez intégrer à votre expression écrite.

Fonction	Basique	Plus soutenu / juridique
Cause	parce que	puisque ; dès lors que ; en raison de
Conséquence	donc	dès lors ; par conséquent ; partant
Opposition	mais	toutefois ; néanmoins ; en revanche
Concession	même si	bien que ; quoique ; quand bien même
Exception / réserve	sauf	sous réserve de ; à moins que
Opposition à un obstacle	malgré	nonobstant
Hypothèse	Si	à supposer que ; pour autant que

Exercice 3 — Les « faux synonymes »

Choisissez, pour chaque phrase, le marqueur qui traduit le plus précisément la relation logique. Plusieurs mots peuvent sembler possibles au premier regard : justifiez votre choix.

Marqueurs à distinguer: cependant — néanmoins — en revanche — au contraire — nonobstant

1. Le contrat paraît valable. _____, une irrégularité de forme subsiste.
2. Le demandeur invoque un préjudice matériel. _____, le défendeur insiste sur l'absence de lien causal.
3. Certains auteurs considèrent la mesure proportionnée ; d'autres, _____, la jugent excessive.
4. _____ les stipulations contraires du contrat, la règle impérative demeure applicable.
5. Les preuves sont fragiles. _____, le ministère public maintient ses réquisitions.

Exercice 4 — Comprendre « nonobstant »

- a) Reformulez la phrase suivante sans employer « nonobstant », tout en conservant exactement le même rapport logique :

Nonobstant les objections du locataire, le propriétaire peut engager la procédure.



- b) Dans la phrase suivante, indiquez la nature grammaticale de « nonobstant » et précisez quel groupe de mots il introduit :

Nonobstant toute disposition contraire, le présent règlement entre en vigueur le 1er septembre.

- c) Comparez ces deux phrases et expliquez pourquoi leur construction grammaticale est différente :

Nonobstant son refus, la procédure se poursuit.

Cependant, il refuse que la procédure se poursuive.

Exercice 5 — Une phrase correcte peut-elle être logiquement mauvaise ?

La fraude fiscale représente un manque à gagner important pour l'État. Par conséquent, les contrôles en matière de fraude sociale ont augmenté.

- Le connecteur « par conséquent » est-il logiquement justifié ? Distinguez la correction grammaticale de la validité du raisonnement.

Exercice 6 — Reconstruire les liens

Les marqueurs ont été supprimés. Par groupes, reconstruisez un texte cohérent en ajoutant les articulations qui vous paraissent nécessaires.

Une infraction a été commise.

L'auteur est identifié.

Les preuves sont insuffisantes.

Le ministère public souhaite poursuivre.

Le tribunal prononce l'acquittement.

De nouvelles preuves apparaissent.

Comparez ensuite les versions des différents groupes : avez-vous produit la même histoire logique à partir des mêmes propositions ? Quels marqueurs expliquent les différences ?

Exercice 7 — Du connecteur au subjonctif

Transformez les phrases en conservant le rapport logique, mais en modifiant la construction syntaxique. Observez les marqueurs qui appellent le subjonctif.

bien que ; quoique ; à moins que ; pour autant que ; afin que ; sans que ; encore que

Il existe des indices. Cependant, la culpabilité n'est pas établie.

→ Bien qu'il existe des indices, la culpabilité n'est pas établie.

Proposez ensuite deux transformations du même type à partir de phrases de votre choix.

Quoique :

A moins que :

Pour autant que :

Afin que:

Sans que:

Encore que :

Certains connecteurs sont suivis de l'indicatif, d'autres du subjonctif.

Construction	Mode	Exemple
Même si	Indicatif	Même si le gouvernement maintient sa réforme, les manifestations continuent.
Bien que	Subjonctif	Bien que le gouvernement maintienne sa réforme, les manifestations continuent.
Quoique	Subjonctif	Quoique l'inflation diminue, les prix restent élevés.
À moins que	Subjonctif	La réforme entrera en vigueur à moins que le Parlement ne la rejette.
Pour autant que	Subjonctif	La mesure sera efficace pour autant que les citoyens la respectent.
Afin que	Subjonctif	L'État intervient afin que les prix restent accessibles.
Sans que	Subjonctif	Les prix ont augmenté sans que les salaires suivent.
Encore que	Subjonctif	La situation s'améliore, encore que certains secteurs restent fragiles.

Exercice 8 — Reliez les faits par des liens logiques

À partir des trois éléments proposés, construisez une ou plusieurs phrases cohérentes en faisant apparaître les relations logiques qui les unissent. Plusieurs raisonnements sont possibles. Utilisez des marqueurs différents et observez si le changement de marqueur modifie le sens du raisonnement.

1. Benjamin Netanyahu

Mandat d'arrêt de la CPI – crimes de guerre et crimes contre l'humanité allégués – il n'est pas détenu par la CPI.

2. Changement climatique

Épisodes de chaleur extrême – multiplication des incendies – débat politique sur les mesures climatiques.

3. Énergie en Europe

Hausse du prix de l'énergie – difficultés pour certains ménages – aides publiques.

4. Intelligence artificielle

Développement rapide de l'IA – transformation de certains métiers – inquiétudes concernant l'emploi.

5. Télétravail

Développement du télétravail – diminution des déplacements domicile-travail – risque d'isolement social.

6. Réseaux sociaux

Utilisation massive des réseaux sociaux – accès rapide à l'information – propagation de fausses informations.

7. Immigration

Besoin de main-d'œuvre dans certains secteurs – recours à des travailleurs étrangers – durcissement de certaines politiques migratoires.

8. Inflation

Hausse des prix – augmentation de certains salaires – perte de pouvoir d'achat pour certains ménages.

9. Logement

Augmentation des loyers – revenus qui progressent moins rapidement – difficultés d'accès au logement.

10. Grèves

Réforme contestée – mobilisation des travailleurs – perturbation des transports publics.

11. Transition écologique

Interdiction progressive de certaines voitures polluantes – réduction recherchée des émissions – coût du remplacement d'un véhicule pour les ménages.

12. Enseignement supérieur

Coût croissant de la vie étudiante – nécessité de travailler pendant les études – risque de décrochage scolaire.

13. Liberté d'expression

Liberté de s'exprimer sur les réseaux sociaux – multiplication des contenus haineux – demandes de modération renforcée.

14. Guerre et économie

Conflit armé – perturbation de l'approvisionnement énergétique – augmentation des prix.

15. Vie politique

Parti vainqueur d'une élection – absence de majorité absolue – nécessité de rechercher des alliances.

Exercice 9 — Rédaction sous contraintes

Rédigez un texte de 40 mots maximum, sur un sujet non juridique ou semi-juridique, en employant correctement chacun des marqueurs suivants :

bien que - néanmoins - en raison de - dès lors - nonobstant

Échangez ensuite votre texte avec un autre étudiant. Le lecteur ne corrige pas l'orthographe : il représente les relations logiques entre les propositions (cause → conséquence, opposition, concession, exception, etc.).

Liez vos idées : théorie

Les mots de liaison au service de la clarté et de la cohérence

Les mots de liaison jouent un rôle essentiel dans la rédaction juridique : ils permettent d'organiser le raisonnement, de nuancer une affirmation et d'établir des liens logiques entre les différentes idées. Pourtant, les étudiants en droit ont parfois tendance soit à utiliser systématiquement les mêmes connecteurs, soit à les négliger.

Ainsi, certains recourent de manière excessive à des expressions telles que « en effet », « cependant », « dès lors » ou « par conséquent », ce qui peut alourdir la démonstration. À l'inverse, d'autres passent d'un argument à l'autre sans véritable transition. Le lecteur doit alors reconstituer lui-même le lien logique entre les différentes étapes du raisonnement.

Or, dans un travail juridique — qu'il s'agisse d'un cas pratique, d'un commentaire d'arrêt, d'une dissertation ou d'une consultation — la clarté et la cohérence de l'argumentation sont essentielles. Les mots de liaison permettent de faire apparaître la progression du raisonnement : ajouter un argument, introduire une opposition, apporter une nuance, établir une conséquence ou conclure.

Pourquoi les mots de liaison sont-ils utiles ?

N'ÉCRIVEZ PAS	ÉCRIVEZ
Les matières premières nécessaires à leur fabrication ne nous seront livrées que la semaine prochaine.	En effet, les matières premières nécessaires à leur fabrication ne nous seront livrées que la semaine prochaine.

Nous vous proposons de les remplacer par les articles suivants : ...

Toutefois, nous vous proposons de les remplacer par les articles suivants : ...

À retenir : Les mots de liaison sont les rouages de toute argumentation, démonstration, explication. Ils sont le lien logique sur lequel s'appuie le raisonnement. NE LES NÉGLIGEZ PAS ! Nous vous proposons ci-après une liste non exhaustive des mots de liaison. Celle-ci, cependant, doit vous offrir la possibilité de découvrir le rôle primordial qu'ils occupent dans le déroulement logique de toute lettre.

Les mots de liaison : une boîte à outils

LES MOTS DE LIAISON INTRODUISENT L'ENCHAÎNEMENT DES IDÉES ET LA COHÉRENCE DU TEXTE

Fonction	Mots de liaison
UNE EXPLICATION	car • c'est-à-dire • c'est pourquoi • en effet
UNE PRÉCISION	en ce qui concerne • en d'autres termes • en ce sens • au cas où • en fait • quant à • de ce fait
UNE ADDITION	aussi • de plus • par ailleurs • en outre • d'une part, d'autre part • et même • voire
UNE ARGUMENTATION	or • par contre • en revanche • au contraire
UN EXEMPLE	ainsi • par exemple • notamment
UNE RESTRICTION	cependant • mais • néanmoins • pourtant • toutefois • hormis
UNE CONCLUSION	donc • en conséquence • en définitive • enfin • pour toutes ces raisons • pour cette raison

Les connecteurs ajoutés ci-dessous appartiennent à un registre plus soutenu, fréquent dans la doctrine, les conclusions, les décisions de justice et les écrits juridiques. Leur emploi doit respecter leur nuance logique propre.

Les mots de liaison qui introduisent une explication

car

c'est-à-dire

c'est pourquoi

en effet

- **Car** se met au milieu de la phrase et sert à justifier la première partie de la phrase. Ce mot de liaison permet de mettre en relief un jugement ou une idée :

Le recours doit être introduit dans le délai légal, car son expiration peut entraîner l'irrecevabilité de la demande.

- **C'est-à-dire** permet de préciser un aspect de la pensée. Cependant, ce mot de liaison alourdit souvent une phrase. Il est préférable d'utiliser les deux points :

Le défendeur peut exécuter l'obligation en deux étapes, c'est-à-dire remettre le bien puis verser l'indemnité convenue.

- **C'est pourquoi** introduit une explication. Il permet aussi de montrer la conséquence de l'action ou du fait précédemment cité :

La clause ne respectait pas les conditions de validité, c'est pourquoi le juge l'a déclarée inopposable.

- **En effet** souligne la véracité de l'énoncé qui précède. Cependant, il sert dans la plupart des cas à introduire une explication :

La partie demanderesse n'a produit aucune preuve écrite. Il lui est, en effet, difficile dans ces circonstances d'établir l'existence du contrat.

OU

Dès la réception de la mise en demeure, l'avocat a contacté son client. En effet, le délai de recours avait déjà commencé à courir.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

dans la mesure où : La responsabilité peut être engagée dans la mesure où une faute, un dommage et un lien de causalité sont établis.

dès lors que : Le recours est recevable dès lors que les conditions légales de forme et de délai sont respectées.

eu égard à : Eu égard à la gravité du manquement, la résiliation du contrat peut être envisagée.

compte tenu de : Compte tenu de l'absence de preuve écrite, le juge examinera les autres éléments produits aux débats.

Les mots de liaison qui introduisent une addition

aussi

de plus

par ailleurs

en outre

d'une part, d'autre part

et même

voire

Tous ces mots de liaison offrent la possibilité d'ajouter un élément à l'argumentation, l'explication ou l'information.

- **Aussi** marque un rapport de conséquence avec la proposition qui précède :

Le dossier contient plusieurs témoignages concordants. Aussi, l'avocat propose-t-il de les joindre aux conclusions¹³.

- **De plus** introduit généralement le premier élément de l'addition.

Le demandeur invoque, de plus, un préjudice moral.

- **Par ailleurs** montre un nouvel aspect des choses :

La bibliothèque met les codes à disposition des étudiants. Par ailleurs, elle donne accès à plusieurs bases de données juridiques.

- **En outre** permet d'introduire une accumulation de faits et signifie « de plus », « en plus de cela » :

Cette décision me cause un préjudice financier. En outre, elle porte atteinte à ma réputation professionnelle.

- **D'une part/d'autre part** introduit l'utilisation de deux arguments successifs :

La responsabilité du prévenu est contestée. D'une part, aucun témoin ne l'identifie formellement ; d'autre part, les images de vidéosurveillance sont peu exploitables.

- **Et même/voire** permettent de souligner une affirmation et de la développer grâce à un exemple :

La mesure peut limiter certains droits, voire entraîner une interdiction temporaire d'exercer.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

au surplus : Le demandeur ne justifie pas son préjudice. Au surplus, il n'établit aucun lien de causalité avec le fait invoqué.

de surcroît : La clause est imprécise et, de surcroît, elle n'a pas été portée clairement à la connaissance du cocontractant.

qui plus est : Le délai était expiré ; qui plus est, la requête avait été introduite devant une juridiction incompétente.

à cela s'ajoute : Le consentement paraît vicié. À cela s'ajoute l'absence d'information précontractuelle suffisante.

13

« aussi » placé en tête de proposition avec une valeur consécutive entraîne traditionnellement l'inversion du sujet dans le registre soutenu.

Il n'avait aucune preuve. Aussi a-t-il abandonné son recours.

À comparer avec :

Il a aussi contesté la décision.

→ ici, *aussi* signifie « également » : aucune inversion.

Les mots de liaison qui introduisent un exemple

notamment

ainsi

par exemple

Plusieurs éléments peuvent constituer une preuve. Un échange de courriels, par exemple, peut établir l'existence d'un accord.

Nous pourrions facilement les employer les uns pour les autres.

- **Notamment**

Un récépissé nous apprend notamment que l'expédition envoyée le lundi ne lui est parvenue que le vendredi.

- **Ainsi**

Les commandes arrivent en mauvais état depuis un mois. Ainsi, la commande du 8 décembre contenait-elle dix assiettes ébréchées¹⁴.

- **Par exemple**

Nous vous proposons un choix intéressant. Le dernier modèle, par exemple, est livré avec un système de dégivrage.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

à titre d'exemple : Plusieurs comportements peuvent constituer une faute. À titre d'exemple, la violation d'une obligation de sécurité peut engager la responsabilité de son auteur.

à titre d'illustration : La jurisprudence admet plusieurs modes de preuve. À titre d'illustration, un échange de courriels peut contribuer à établir l'existence d'un accord.

en particulier : Certaines clauses doivent faire l'objet d'une attention particulière, en particulier celles qui limitent la responsabilité d'une partie.

tel est notamment le cas de : Certaines décisions sont susceptibles d'un recours. Tel est notamment le cas de celles expressément visées par la loi.

Les mots de liaison qui introduisent une précision

en ce qui concerne

quant à (au)

Quant au délai d'appel, il convient de vérifier la date exacte de la notification du jugement.

¹⁴ Idem que pour « Aussi »

en d'autres termes

de ce fait

en ce sens

au cas où

Au cas où le témoin ne pourrait pas comparaître, son audition pourrait être reportée.

Au cas où + conditionnel

Au cas où le témoin **serait** absent...

Au cas où le gouvernement **déciderait** de modifier la réforme...

Et surtout faire le contraste avec le subjonctif :

Au cas où il **serait** absent → conditionnel

****À moins qu'***il soit** absent → subjonctif

S'il est absent → indicatif

- **En ce qui concerne** signifie « au sujet de ... » :

Le principe du contradictoire doit être respecté. En ce sens, chaque partie doit pouvoir prendre connaissance des arguments de l'autre.

- **Quant à (au)** possède le même sens que l'expression « en ce qui concerne ». Il est cependant plus léger stylistiquement :

En d'autres termes, la partie qui affirme un fait doit, en principe, être en mesure de le prouver.

- **Au cas où** s'emploie pour souligner une éventualité :

En fait, la question centrale est de déterminer si les conditions de la responsabilité sont réunies.

- **En ce sens** apporte une précision dans la même ligne que l'idée précédemment émise :

Nous vous rappelons que votre service est le seul habilité à prendre des décisions à ce sujet. En ce sens nous avons établi un document à votre intention.

- **En d'autres termes** donne une précision exprimée d'une autre manière :

En d'autres termes, vous devriez pouvoir travailler en collaboration avec le département « vente » afin de sensibiliser les entreprises au problème de l'emploi.

- **En fait** synthétise les idées précédemment exprimées :

En fait, tous ces textes deviennent caducs par les dérogations apportées.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

s'agissant de : S'agissant de la prescription, il convient d'identifier précisément le point de départ du délai.

en l'espèce : En l'espèce, le contrat a été signé après l'expiration du délai prévu dans l'offre.

le cas échéant : Le juge pourra, le cas échéant, ordonner une mesure d'expertise.

à cet égard : La preuve du dommage incombe au demandeur. À cet égard, les pièces médicales peuvent être déterminantes.

Les mots de liaison qui introduisent une argumentation

Le demandeur affirme avoir exécuté toutes ses obligations. Or, plusieurs pièces du dossier indiquent le contraire.

par contre

en revanche

au contraire

- **Or** (ne pas confondre avec « hors » qui signifie à l'extérieur de) est le lien logique de l'argumentation. Ce mot de liaison met en relief la relation existant entre deux faits. Il peut souligner leurs contradictions. Il peut aussi introduire un argument ou une objection :

La clause est valable en droit interne. En revanche, son application peut être écartée lorsqu'une norme supérieure s'y oppose.

- **Par contre** est considéré comme une locution de langage commercial par certains grammairiens. Il marque une idée d'opposition aux idées précédemment énoncées :

Il ne nous est pas possible d'organiser une permanence dans tous les services. Par contre, le service des urgences est assuré.

Certains auteurs considèrent cette interprétation extensive. D'autres, au contraire, la jugent conforme à l'objectif du législateur.

Trop de règlements intérieurs sont désobligeants. En revanche, rares sont ceux qui se montrent soucieux de la dignité des personnes.

- **Au contraire** met en relief l'opposition avec la première idée émise :

Certains estiment qu'ils payent suffisamment de charges. D'autres, au contraire, semblent satisfaits de leur condition.

Remarque : Les expressions « par contre, en revanche, au contraire » sont synonymes.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

certes ... toutefois : Certes, le contrat a été signé ; toutefois, la validité du consentement demeure contestée.

au demeurant : Le demandeur ne produit aucun écrit. Au demeurant, ses déclarations sont contredites par plusieurs pièces du dossier.

quand bien même : Quand bien même la faute serait établie, encore faudrait-il démontrer qu'elle a causé le dommage invoqué.

à supposer même que : À supposer même que la clause soit valable, son application pourrait être écartée si elle contrevient à une disposition impérative.

Les mots de Liaison qui introduisent une restriction ou une atténuation

cependant

mais

néanmoins

pourtant

La demande est recevable. Cependant, il reste à démontrer le bien-fondé des prétentions du demandeur.

hormis

Dans les accords commerciaux, des réserves sont souvent émises. Les mots de liaison permettent de refuser une demande, sans risquer de blesser le client ou le fournisseur. Ils offrent donc la possibilité de nuancer la décision prise.

- **Cependant** permet de refuser. Il laisse souvent entrevoir une possibilité ou une concession. Ce mot de liaison est très utile pour nuancer la pensée :

Le contrat a bien été signé, mais l'une des parties conteste avoir donné un consentement libre et éclairé.

- **Mais** peut jouer plusieurs rôles, celui de l'opposition ou celui du renforcement :

Nous comprenons votre problème financier mais nous ne pouvons vous accorder un délai de paiement. (**opposition**)

Nous ne sommes pas nombreux mais nous sommes très efficaces dans ce type de travail. (**renforcement**)

Le témoignage est utile. Néanmoins, il doit être confronté aux autres éléments de preuve.

Néanmoins, je vous demande de considérer ces renseignements comme confidentiels.

- **Pourtant** marque l'opposition entre deux faits ou deux aspects contradictoires d'un même fait :

Les fêtes de Noël ont perturbé nos livraisons ; nous pensions pourtant respecter les délais de livraison.

Le prévenu reconnaît sa présence sur les lieux ; il conteste pourtant avoir participé aux faits.

Toutefois, nous aimerions préciser divers points pour lesquels nous vous demanderons votre accord.

- **Hormis** signifie « à l'exception de » :

Ils étudient beaucoup hormis deux ou trois stagiaires qui ne manifestent que très peu de sérieux.

Toutefois, le tribunal devra encore vérifier si le délai de prescription est expiré.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

nonobstant : Nonobstant les stipulations du contrat, une disposition légale impérative demeure applicable.

sauf : La décision est exécutoire immédiatement, sauf disposition contraire de la loi.

sauf si : Le recours doit être introduit dans les trente jours, sauf si un texte prévoit un délai particulier.

à moins que : La responsabilité sera retenue à moins que le défendeur ne démontre l'existence d'une cause d'exonération.

sous réserve de : La convention produit ses effets sous réserve du respect des règles d'ordre public.

à l'exception de : Toutes les pièces ont été communiquées, à l'exception du rapport d'expertise.

Les mots de liaison qui introduisent une conclusion

donc

en conséquence

par conséquent

Tous les étudiants ont remis leur cas pratique, hormis deux étudiants absents lors de la séance.

enfin

pour toutes ces raisons

pour cette raison

- **Donc** termine souvent une démonstration. Ce mot de liaison établit un rapport de déduction et amène la conclusion de ce qui précède :

Le délai de recours est expiré. Le recours est donc, en principe, irrecevable.

- **En conséquence** est très utilisé dans la correspondance et dans tout message porteur d'informations :

La juridiction s'est déclarée incompétente. En conséquence, l'affaire devra être portée devant la juridiction compétente.

- **Par conséquent** est un terme très impératif. Il est très utilisé dans les lettres de relance :

Par conséquent, nous demandons au tribunal de rejeter la demande comme non fondée.

- **En définitive** signifie « tout bien considéré ». Il est surtout employé à l'oral :

En définitive, la question est de savoir si les trois conditions de la responsabilité civile sont réunies.

- **Enfin** est souvent utilisé dans les rapports. Il marque la conclusion des idées émises après l'énoncé de plusieurs arguments :

Enfin, il convient d'examiner les conséquences juridiques de la décision.

- **Pour toutes ces raisons** montre que la conclusion est liée à la démonstration qui vient d'être présentée :

Pour toutes ces raisons, nous demandons l'annulation de la décision contestée.

Pour aller plus loin – connecteurs de registre juridique

dès lors : Le délai est expiré et aucune cause de suspension n'est établie. Dès lors, l'action doit être déclarée prescrite.

partant : Les conditions de la responsabilité sont réunies ; partant, l'auteur du dommage peut être condamné à le réparer.

il s'ensuit que : La clause a été déclarée nulle. Il s'ensuit qu'elle ne peut produire aucun effet entre les parties.

en conséquence de quoi : Le défendeur n'a pas exécuté son obligation dans le délai convenu, en conséquence de quoi le demandeur sollicite la résolution du contrat.

PARTIE III

La dissertation : mode d'emploi

1. Définition

La dissertation est un exercice d'argumentation et de réflexion traditionnellement organisé en trois ou quatre parties. Elle retrace le cheminement d'une pensée d'une introduction à une conclusion. Elle teste la capacité d'un esprit à analyser un sujet et à émettre un point de vue personnel sur un problème donné.

2. L'argument

2.1 Former un argument

a) L'argument clairement formulé : on énonce clairement l'argument.

b) Une explication ou un développement de l'argument.

Plusieurs phrases développent l'argument énoncé. Il est conseillé d'utiliser des connecteurs qui mettent en évidence ce lien entre argument et explication comme : en effet, de fait, ainsi...

Exemple :

Argument : *La vie à la campagne est source de calme, de sérénité.*

Explication : *En effet, la nature offre un silence reposant, une pureté qui ressourcent. Se retrouver isolé dans la nature permet un recueillement qui apaise l'âme et l'agitation de la journée.*

c) Un exemple servant à l'illustrer

Une phrase peut développer l'explication et la rendre convaincante par un exemple.. L'exemple peut être introduit par un connecteur logique comme « par exemple, ainsi... ».

Exemple :

Ainsi, mon père qui a un emploi très prenant et fatiguant nerveusement aime la vie à la campagne. Quand il se retrouve au volant de notre voiture et traverse les champs de bruyère en fleur, il respire et s'apaise, heureux de retrouver la quiétude de notre hameau paisible.

d) Une conclusion interne c'est-à-dire le rappel de l'idée énoncée. Cela contribue à la cohérence du paragraphe.

Exemple :

Il est indéniable que vivre à la campagne apporte une certaine paix, après le tumulte de la journée.

2. 2 Typologie des arguments

Les arguments doivent être rédigés dans un ordre précis. En effet, il s'agit de commencer par celui qui sera considéré comme « faible » et finir la dissertation par l'argument le plus « fort ».

A) Les arguments rationnels

1) La définition

Elle consiste à passer d'un terme à son explication détaillée. La définition que l'on propose doit évidemment orienter la thèse que l'on soutient en privilégiant, par exemple, certains éléments de la définition.

Ex : On peut dire que l'or est cher en s'appuyant sur le fait que c'est un métal rare sur le marché (élément de la définition)/ La liberté, par définition, consiste à pouvoir agir selon sa propre volonté. Donc si quelqu'un agit volontairement, il est libre.

2) La comparaison

De valeur très relative (souvenons- nous du dicton « Comparaison n'est pas raison »), cet argument présente différents types :

A) L'analogie (métaphore/allégorie)

On cherche à établir des relations entre des faits qui ne relèvent pas d'un même univers du discours.

Ex : On rapproche le tricheur de la brebis égarée / La mémoire humaine fonctionne comme une bibliothèque : les souvenirs sont rangés comme des livres, et l'on peut les trouver quand on en a besoin.

B) L'argument « à fortiori »

On élargit une relation à des circonstances plus englobantes qu'au départ. Si A est vrai dans un cas faible alors il est vrai dans un cas fort.

Ex : Je n'ai pas de projets pour dans un mois, encore moins pour dans un an / Si tu n'as pas le droit de mentir à un ami, à fortiori, tu n'as pas le droit de mentir à tes parents.

C) L'argument « à minori »

Démarche inverse du précédent. On restreint une relation à des circonstances moins englobantes qu'au départ.

Ex : Si cet athlète peut soulever 200 kgs, il peut soulever 20 kgs / Si tu ne peux pas aider un parents malade, à minori, tu ne pourras pas aider un voisin.

D) L'argument « à pari » (justice)

La comparaison repose ici sur l'égalité, l'identité des choses comparées.

Ex : Si les ouvriers du bois ont droit à un dollar de plus à l'heure, les ouvriers de la métallurgie ont aussi droit à un dollar de plus à l'heure.

E) L'argument « à contrario »

Il part de l'idée que des éléments opposés doivent être traités de manière opposée.

Ex : Si le matérialisme étouffe, le spiritualisme épanouit / Si la loi interdit de fumer dans les lieux publics, à contrario, il est permis de fumer dans les lieux publics ouverts.

3) L'argument par l'absurde

Il s'agit ici, pour justifier le rejet d'une proposition, de montrer le caractère « raisonnablement inacceptable », « logiquement inadmissible » d'une proposition, causé par une contradiction interne de celle-ci.

Ex : A quelqu'un qui dirait : « Tout est relatif », on pourrait rétorquer : « Dans ce cas, cette proposition est elle-même relative, donc en contradiction avec elle-même ; donc absurde. »

Ex : « On ne peut jamais dire jamais ».

4) L'argument d'autorité

Il consiste à légitimer une idée en l'appuyant sur les dires d'une autorité reconnue. Attention, il faut vérifier la compétence de l'autorité invoquée et son impartialité. L'autorité peut venir du monde universitaire, scientifique, d'un écrivain, de chiffres, d'une institution,...

Ex : Le gouvernement d'un pays gros producteur de drogue publie des études faites dans ses universités prouvant que la drogue n'est pas nocive. = Position partielle donc on ne peut pas faire confiance à cette autorité.

L'association canadienne de médecine déclare que la drogue est nocive. Il s'agit d'une garantie valable et désintéressée.

5) Argument cause à effet / cause-conséquence

L'argument de cause à effet (ou cause-conséquence) est un type d'argument logique qui établit un lien de causalité entre deux faits ou idées : l'un est la cause, l'autre est la conséquence.

Exemples

1. Cause → Effet :

"Il a beaucoup révisé, donc il a réussi son examen."

→ La réussite est présentée comme conséquence de la révision.

2. Effet → Cause :

"Il a échoué à son examen parce qu'il n'a pas révisé."

→ L'échec est expliqué par le manque de travail.

3. **Dans un argumentaire :**

"L'augmentation des températures provoque la fonte des glaciers."

→ L'auteur établit un lien causal pour appuyer un raisonnement sur le réchauffement climatique.

Mots de liaison fréquents

- **Cause → effet** : donc, ainsi, par conséquent, c'est pourquoi, alors, d'où...
- **Effet → cause** : parce que, car, en raison de, puisque, à cause de, du fait que...

Astuce pour l'identifier

Pose-toi la question :

Est-ce que l'un des deux faits **explique** ou **entraîne** l'autre ?

6) Le raisonnement dialectique

On part de deux propositions opposées pour produire une idée nouvelle. Thèse, antithèse, dépassement de la contradiction dans une synthèse.

Ex : La peine de mort anéantit le criminel ; mais la peine de mort exalte aussi le criminel en en faisant un héros. Supprimer la peine de mort permet d'anéantir le criminel sans l'exalter / La technologie rend la vie plus facile mais elle peut aussi isoler et créer une dépendance. La technologie améliore la vie si elle est utilisée de manière réfléchie.

B) Les arguments émotifs

1) L'argument ad hominem

Il interpelle l'adversaire et le somme de changer de position en manifestant une contradiction entre ses dires et ce qu'il fait.

Ex : « Vous, Monsieur, qui prônez des idées avancées quant à l'usage et au commerce des drogues, accepteriez-vous de gaieté de cœur que votre fille se pique à l'héroïne ? »

2) L'ironie

On dit quelque chose en voulant exprimer le contraire

Ex : « Après ce brillant succès... » en parlant d'un échec cuisant.

3) L'argument par les valeurs

On appuie une idée en faisant appel à une valeur généralement acceptée comme les valeurs esthétiques, éthiques, affectives,...

Ex : Réinstaurer la peine de mort car votre sécurité est compromise.

4) L'exemple

Utiliser un exemple, un témoignage, un événement illustratif

Ex : « Tout système totalitaire amène tôt ou tard ruines et destruction. La Yougoslavie de Tito n'a pas échappé à la règle.

5) Argumentation par hypothèse

Utilise comme menace ou appât les conséquences d'un fait hypothétique à venir pour infléchir l'opinion de maintenant.

Ex : Si vous ne réinstaurerez pas la peine de mort, les justiciers se multiplieront rapidement et outrepasseront leurs droits au risque de subir à leur tour une justice si peu juste / Imaginons que chacun fasse un petit geste pour l'environnement : alors collectivement, nous aurions un impact énorme.

Exercices

A) Complétez les arguments suivants en expliquant l'idée et en donnant un exemple concret.

1. **Sujet :** *La liberté est-elle compatible avec la loi ?*

Argument : La loi protège la liberté individuelle car...

→ Complétez l'argument + donnez un exemple.

2. **Sujet :** *La technique rapproche-t-elle les hommes ?*

Argument : Les nouvelles technologies permettent de maintenir le lien social même à distance car...

→ Complétez l'argument + donnez un exemple.

3. **Sujet :** *Peut-on être heureux sans liberté ?*

Argument : La liberté est une condition du bonheur car...

→ Complétez l'argument + donnez un exemple.

B) Rédiger un argument développé

Rédigez un **argument complet** (5 lignes) pour défendre la thèse proposée. Incluez une idée claire, une justification, et un exemple.

1. **Thèse** : Le travail est essentiel à l'épanouissement de l'être humain.

2. **Thèse** : L'art peut transformer notre regard sur le monde.

3. **Thèse** : La science ne peut pas tout expliquer.

C) Identifier le type d'argument

Lisez chaque argument ci-dessous et identifiez s'il s'agit :

- d'un argument **logique** (raisonnement rationnel),
 - **d'autorité** (appui sur une référence reconnue),
 - **éthique** (valeurs, devoir moral),
 - **affectif** (émotions, sentiments).
1. « Selon Albert Einstein, l'imagination est plus importante que le savoir. »
 2. « Si nous ne respectons pas les lois, la société risque de sombrer dans le chaos. »
 3. « Il est injuste que certains aient accès aux soins alors que d'autres en sont privés. »
 4. « La souffrance des animaux dans les abattoirs nous oblige à repenser notre alimentation. »

D) Argumenter pour ou contre

Pour chaque affirmation, rédigez un **argument POUR** et un **argument CONTRE** (idée + justification + exemple).

1. *Faut-il limiter l'usage des réseaux sociaux ?*

2. *Le progrès technique est toujours bénéfique.*

3. *La désobéissance civile peut être légitime.*

E) Travail en binôme :

Chaque groupe choisi un sujet.

Chaque groupe doit :

- Proposer deux arguments opposés sur le sujet.
- Présenter oralement les arguments avec exemples.
- Les autres groupes doivent ensuite repérer : Le type d'argument utilisé et la pertinence de l'exemple

Sujets

1. Faut-il toujours dire la vérité ?
2. Peut-on être libre dans une société avec des lois ?
3. La technique nous éloigne-t-elle de la nature ?
4. Les réseaux sociaux renforcent-ils les liens entre les individus ?
5. L'art est-il utile ?
6. Peut-on être heureux sans jamais souffrir ?
7. Doit-on toujours obéir à la loi ?
8. Une opinion vaut-elle un savoir ?

3 Les exemples

Il arrive que l'on réussisse bien à construire un plan, mais que le développement, pourtant bien organisé, semble obscur : parce qu'il paraît trop vague, trop abstrait ; parce qu'il ne semble pas suffisamment cohérent. Ce développement manque tout simplement d'exemples précis et de transitions. Chaque paragraphe doit être concret, c'est-à-dire qu'il doit s'appuyer sur des exemples précis, eux-mêmes développés de façon approfondie.

En établissant votre plan, vous devez toujours songer à noter face à chaque argument les exemples précis que vous analyserez.

3.1 Le choix des exemples

Il faudra choisir le ou les exemples qui conviennent le mieux à votre démonstration. Un bon exemple bien analysé suffit pour chaque paragraphe et vaut mieux qu'une cascade de références. Il faudra donc choisir l'exemple le plus pertinent, le plus adapté à votre propos, mais aussi celui que vous connaissez le mieux.

3.2 La présentation des exemples

Dans les exemples retenus, ne mettez en valeur que les détails concrets qui appuient l'idée que vous voulez démontrer. Veillez à ne pas citer d'autres détails qui n'auraient pas de valeur démonstrative. Il ne s'agit pas à travers les exemples de vouloir étaler ses connaissances à tort et à travers, éliminez donc toutes les indications qui ne prouvent rien ou qui parlent d'autre chose.

Ne placez une citation entre guillemets que si vous êtes sûr de la transcrire correctement. Ne faites jamais suivre une citation du nom de l'auteur entre parenthèses, mais intégrez ce nom dans une phrase complète de présentation ou de commentaire.

Exemple : Dans « La Vie antérieure », Baudelaire évoque « Le secret douloureux qui (le) faisait languir ». De même pour toute coupure du texte original, utilisez des points de suspension entre parenthèses ou crochets : (...).

Exercices

L'exemple

Exercice 1

Citation :

« L'homme est condamné à être libre. » – Jean-Paul Sartre

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. historique ou contemporain) :

Exercice 2

Citation :

« L'enfer, c'est les autres. » – Jean-Paul Sartre

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. tiré d'un roman, d'un film, ou d'une expérience sociale) :

Exercice 3

Citation :

« L'homme est un loup pour l'homme. » – Hobbes

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. conflit politique, guerre, réseau social...) :

Exercice 4

Citation :

« Ce n'est pas parce qu'une chose est injuste qu'elle est impossible. » – Simone Weil

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. juridique, économique ou social) :

Exercice 5

Citation :

« Le bonheur est un idéal de l'imagination, non de la raison. » – Emmanuel Kant

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. rêve de vie parfaite, publicité, utopie littéraire...) :

Exercice 6

Citation :

> « La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres. » – John Stuart Mill

1. Reformule l'idée :

2. Crée un exemple (ex. lois, espace public, réseaux sociaux...) :

4 Analyse de différents plans

Le libellé du sujet vous oriente souvent pour l'établissement du plan. D'où l'importance de la phase d'analyse du sujet qui repère les jeux syntaxiques dans le sujet. La problématique n'est rien d'autre qu'une réponse personnelle à l'idée soutenue dans la citation à dissenter et aux questions posées par le sujet ou les consignes qui accompagnent la citation.

A) *Réponse ordonnée – Plan analytique*

Il permet d'analyser de manière méthodique un jugement portant sur une question littéraire. Il invite l'élève à expliquer et à illustrer ce jugement plutôt qu'à le discuter.

Le plan analytique comporte deux ou trois parties. Pour le bâtir, l'élève doit partir de la citation et la décomposer pour en dégager les idées principales. A la différence du plan thématique, l'idée directrice de chaque partie de la dissertation ne doit pas être trouvée par l'élève lui-même car elle est issue de la citation.

Exercice d'analyse du sujet :

Quels plaisirs et quels profits pensez-vous qu'on puisse tirer de la lecture d'un bon roman ?

B) *Thèse – antithèse- synthèse ou Plan dialectique*

Le plan dialectique permet d'envisager tous les aspects d'une question. Il permet d'exprimer une thèse dans la première partie de la dissertation, une antithèse dans la deuxième partie et une synthèse (un dépassement) dans la dernière partie.

On utilise essentiellement ce plan lorsque le sujet de dissertation envisagé présente une opinion discutable et lorsque l'on sait qu'une opinion inverse est répandue et qu'il faut forcément en tenir compte. Généralement, les sujets se prêtant à ce type de plan contiendront dans leur libellé une interrogation du type : « Pour ou contre ...? » « Pensez-vous que... ? », « Êtes-vous plutôt favorable à... ? »...

Exercice d'analyse d'un sujet

« J'admets que mettre des civilisations différentes en contact les unes avec les autres est bien mais que marier des mondes différents est difficile »

C) Alternative

Lorsque le libellé se présente sous la forme d'une alternative du type « Préférez-vous ... ou bien ... », là encore la division peut être reprise par le plan (deux parties dans ce cas), avec toujours la possibilité d'apporter une troisième partie plus nuancée et plus personnelle.

Exercice d'analyse d'un sujet

Sujet 1 : La diversité culturelle est-elle une richesse ou un obstacle à la cohésion sociale ?

Sujet 2 : Peut-on vivre ensemble sans partager la même culture ?

Sujet 3 : Faut-il craindre le métissage culturel ?

D) Explication – discussion ou plan thématique

Il est étroitement lié aux idées et aux connaissances que chaque élève a du sujet. Ce type de plan admet deux ou trois parties dans le développement qui ne sont pas prédéterminées par le sujet lui-même mais par les connaissances de l'élève. Il s'agit de puiser dans sa culture pour développer le sujet en proposant différents arguments susceptibles de répondre à la question posée.

Les sujets du plan thématique font souvent appel au jugement de l'élève. Les questions posées sont des interrogations partielles, c'est-à-dire des questions auxquelles on doit répondre en apportant soi-même les informations nécessaires comme « Quelles sont les fonctions de la poésie – Quels sont les principaux intérêts de l'autobiographie »

Exercice d'analyse d'un sujet

Quelle sont, selon vous, les fonctions du comique ?

Exercices complémentaires

Analyse du sujet

Voici différentes questions qui pourraient t'être posées. Détermine le plan qu'il s'agira de choisir.

Sujet 1 : « Le récit autobiographique est-il uniquement constitué de souvenir ? Vous justifierez votre réponse et vous appuierez votre réponse sur les textes du corpus et sur vos connaissances personnelles ».

Sujet 2 : « Dans la préface du Dictionnaire philosophique (1765), Voltaire affirme ‘ Nous avons tâché de joindre l’agréable à l’utile, n’ayant d’autre mérite et d’autre part à cet ouvrage que le choix. Les personnes de tout état trouveront de quoi s’instruire en s’amusant’. Dans quelle mesure ces principes peuvent-ils s’appliquer aux essais, fables et contes philosophiques que vous connaissez ? »

5. Introduction

L'introduction donne la tonalité générale du texte en présentant la réflexion qui va être menée et conditionne la première impression du correcteur.

Amorce

Dans une dissertation, que le sujet soit une question ou une citation, il est mal vu de rentrer de façon abrupte dans le vif du sujet en énonçant dès le premier mot la citation ou la question à laquelle on vous demande de répondre ou, pire, en commençant par « Cette citation ... », « Cette opinion ... ». Aussi recommande-t-on le passage par une amorce, qui est une « introduction de l'introduction ». On doit piquer l'intérêt du lecteur et le placer dans un contexte (une atmosphère).

A) Amorce large

Elle consiste à intégrer le sujet de la dissertation dans un champ de préoccupation plus vaste. C'est une réflexion générale qui englobe le problème développé dans la citation. L'idée est de donner une perspective d'ensemble.

Le danger de cette amorce est de tomber dans le poncif, la banalité. Soyez le plus précis possible et ne commencez pas par « De tout temps ... , on a toujours ... ».

B) Amorce étroite

Elle introduit le sujet en recourant à un exemple concret, une anecdote, une situation précise qui peut amener à un rapprochement avec le problème soulevé dans la citation.

Le danger de cette amorce est de devenir trop restrictive ou personnelle et annoncera mal le sujet.

C) Amorce terminologique

Elle définit un terme clé de la citation, si la définition de celui-ci vaut la peine d'être reprise à cette position stratégique qu'est le début d'un texte.

Le danger de cette amorce est un peu plus lourde car un peu trop didactique.

L'annonce de la problématique

Il s'agit d'annoncer la question essentielle que le sujet met en jeu. La problématique peut être posée sous forme de questions précédée ou suivie d'une phrase explicative.

La question : « Quelles sont, selon vous, les fonctions du comique ? » implique que le comique peut remplir des fonctions et répondre à des visées différentes. La problématique peut être la suivante : S'agit-il seulement de divertir ou peut-on envisager d'autres fonctions du comique ?

Le balisage

Le balisage annonce le plan. Il s'agit de présenter clairement l'ordre dans lequel vous allez développer les différents axes de votre problématique.

Exercices – Les amorces dans l'introduction

1) Rédige une amorce large à partir des sujets proposés :

Sujet 1

Simone de Beauvoir déclare dans son ouvrage « Tout compte fait (1972) : « L'image sur l'instant nous envoûte ; mais ensuite elle pâlit et s'atrophie. Les mots ont un immense privilège : on les emporte avec soit »

Sujet 2

« J'ai écrit, et je suis prêt à récrire encore, ceci qui me paraît d'une évidente vérité : 'C'est avec les beaux sentiments qu'on fait de la mauvaise littérature.' Je n'ai jamais dit, ni pensé, qu'on ne faisait de la bonne littérature qu'avec les mauvais sentiments. J'aurais bien pu écrire que les meilleurs intentions font souvent les pires œuvres d'art et que l'artiste risque de dégrader son art à le vouloir édifiant » (André Gide, 1940)

2) Rédige une amorce étroite à partir des sujets proposés

Sujet 1

La liberté consiste-t-elle à faire ce que l'on veut ?

Sujet 2 :

Dans quelle mesure le personnage de roman peut-il être un reflet de la société ?

Sujet 3 :

Faut-il tout dire en démocratie ?

6. Conclusion

La conclusion d'une dissertation est bien plus qu'une simple formalité. Elle constitue le dernier chapitre de votre travail, où vous synthétisez vos idées, répondez à la problématique posée et ouvrez des perspectives pour de futures réflexions.

Il est bon de concevoir la conclusion en deux étapes :

- **Le bilan**

Reprise sous forme de synthèse, par des formules aussi expressives que possible, de l'essentiel du développement. Appréciez l'importance des thèses analysées, portez un jugement personnel, tirez si besoin les enseignements qui s'imposent.

- **L'ouverture**

Elargissement du débat dont le but principal est de donner à votre lecteur l'impression que vos facultés d'analyste et de critique ne sont pas épuisées. Il s'agit de terminer sur un temps fort.

Trois possibilités pour construire une ouverture :

1. Compléter votre bilan par la pensée d'un autre auteur
2. Etablir une comparaison avec un autre problème dont il serait intéressant de discuter
3. Donner une citation pertinente

PARTIE IV

L'essai comme réflexion critique sur l'humain et la société

La civilisation du poisson rouge de Bruno Patino (2019)

Quand le numérique réduit notre capacité de concentration

CHAPITRE II : ADDICTIONS

Les nuits nous ont quittés.

L'écran du téléphone portable éclaire désormais la pénombre. Sa luminosité a été réduite au niveau le plus faible, mais sa veille, pourtant, est active. Elle trouble le sommeil de son propriétaire, qui ignore tout du travail des cellules ganglionnaires à mélanopsine de sa rétine. Connaît-il d'ailleurs leur existence ? Ce sont elles qui envoient aux noyaux suprachiasmatiques de l'hypothalamus de son cerveau l'ordre de se réveiller, car elles confondent la lumière bleue des LED avec celle, blanche, du jour. L'horloge interne du dormeur est dérégulée, son sommeil intranquille. Des envies irréprouvables envahissent sa quiétude, les mêmes qui, en permanence, hachent ses journées, sa vie, son travail, ses vacances, ses amitiés, ses amours, ses pensées et ses prières.

La première de ces envies, la plus importante, la plus constante, consiste à se ruer sur ce même téléphone qui n'est jamais totalement éteint. De le faire de façon franche ou subreptice, selon le degré de culpabilité vis-à-vis des personnes alentour. De déclencher, d'un index fébrile, le parcours initiatique du connecté maladivement inquiet : commencer par les messages, sms ou imessages, vite. Puis basculer sur Twitter, d'abord la timeline, ensuite les mentions. WhatsApp, Telegram, Messenger dans la foulée, le souffle comme retenu par l'idée d'avoir manqué ce qu'il aurait immédiatement fallu savoir, enfin, plus lentement, Instagram et Facebook, et terminer par les alertes d'information et les e-mails. Ce tour fait, se sentir comme le boulimique qui a englouti d'un trait une part de pizza : nullement rassasié, vaguement coupable, craignant la nausée. Et puis, recommencer. Encore et encore. Toutes les 2 minutes, 30 fois par heure éveillée, une fois toutes les 3 heures de sommeil, 542 fois par jour, 198000 fois par an.

Ce dormeur, ce n'est pas moi. Enfin, pas encore. Car je pourrais bien, d'ici quelque temps, lui ressembler, tant il m'est chaque jour plus difficile de lutter contre l'attraction magnétique de l'écran du smartphone. Je peux essayer de le mettre dans ma poche, de le retourner sur la table, de le poser loin de mon regard, de le glisser dans un sac à dos, voire de l'éteindre, rien n'y fait, je finis toujours par le reprendre.

Et n'est-ce pas, finalement, notre cas à tous ? Sommes-nous réellement surpris que des chercheurs de l'Université de Pennsylvanie aient pu émettre un diagnostic en forme de recommandation : au-delà de 30 minutes sur les réseaux sociaux, notre santé mentale est menacée. Les 143 étudiants de 18 à 22 ans qui leur ont servi de cobayes en acceptant de soumettre à l'étude leurs habitudes numériques, pendant deux semestres, avant de livrer leur psychisme à des tests, n'ont fait que confirmer ce que nous pressentions tous. En ce qui me concerne, il y a bien longtemps que les 30 minutes ont été dépassées.

Et je ne suis pas seul. Le temps moyen quotidien passé sur smartphone a doublé dans la plupart des pays du monde entre 2012 et 2016 pour atteindre des niveaux déjà inquiétants : 4 heures 48 minutes au Brésil, 3 heures en Chine, 2 heures 37 aux États-Unis et 1 heure 32

minutes en France. La plupart des experts s'attendent à un nouveau doublement du temps consacré d'ici 2020. Selon l'Ifop, 59 % des Français s'inquiètent de l'impact des écrans sur leurs enfants, et près de 70 % d'entre eux reconnaissent être dépendants de ces mêmes écrans. La connexion aux écrans va quant à elle bien au-delà du téléphone. Les statistiques en provenance des États-Unis dépassent l'imaginable : selon la fondation Kaiser Family, les jeunes Américains consacrent 5 heures et demie par jour aux technologies du divertissement, jeux vidéo, vidéos en ligne et réseaux sociaux et un total de 8 heures quotidiennes à l'ensemble des écrans connectés. Un tiers de vie, alors qu'ils sont désormais 22 % à n'avoir aucune activité ni scolaire ni professionnelle entre 22 et 30 ans, un chiffre qui a doublé en quinze ans.

Le temps du réseau absorbe les existences. Un article du *Huffington Post* américain raconta, fin 2013, l'histoire de Casey, une jeune fille de 14 ans habitant dans le New Jersey. « Ce qui se passe » vraiment dans l'iPhone d'une teenager » est le récit d'une esclave consciente de son emprisonnement :

« Je me réveille le matin, et, tout de suite, je vais sur Facebook, juste parce que... enfin, ce n'est pas que je veuille le faire, je dois juste le faire, c'est comme si on me forçait à le faire. Je ne sais pas pourquoi, j'en ai besoin. Facebook m'a pris ma vie. » Et Casey de consacrer son existence à nourrir la bête formée par ses 580 « amis » sur Instagram et ses 1 110 « amis » sur Facebook, afin d'attirer le plus de « likes » possible sur chacune de ses contributions, anxieuse à l'idée d'en obtenir moins de 100, dévastée au constat d'en avoir engendré moins que d'autres de ses amies.

Les consultations médicales regorgent de ces histoires d'adolescents amputés de leur enfance par les écrans. Vivant leurs histoires d'amour en simple voisin de l'être aimé, lui aussi connecté et absorbé par la « conversation » sociale, incapables d'être ensemble sans laisser un témoignage du moment via une photo, ou une « story », ratant l'école, et sombrant dans la dépression parfois jusqu'au suicide. Ces récits apocalyptiques, cas exceptionnels, limités en nombre, ne disent pas le monde. Mais ils éclairent notre avenir d'une noirceur nouvelle.

Un tweet de @cap0w, partagé des milliers de fois depuis sa première publication en 2014, ressemble à notre époque : on y voyait, sur un quai de gare, une vingtaine de personnes, femmes, hommes, jeunes et vieux, vêtus pour le travail ou le loisir, la tête baissée vers leur smartphone, comme pétrifiés dans une position de soumission universelle. À l'arrière du quai, la tête relevée, un homme, le regard dirigé droit devant lui. Sa différence nourrit l'inquiétude des commentateurs du réseau, qui, mi-sarcastiques, mi-désespérés, à l'instar de l'auteur, se demandent : « Qu'est-ce qu'il a, ce gars ? Que peut-il bien regarder ? Le monde ? »

Nos pathologies sont connues, elles sont entrées dans le répertoire des troubles de la personnalité et du comportement. Les expressions nouvelles portent le regret de notre

liberté perdue. Ceux d'entre nous qui évitent le sommeil profond par peur de rater le signal de leur portable sont qualifiés de « dormeurs sentinelles ». Être pris d'une peur panique face à l'éloignement même éphémère de son portable porte le nom de nomophobie (*no mobile phone phobia*). Le *phnubbing*, enfin, désigne la consultation ostensible de son smartphone entre collègues, amis, amants, et membres d'une même famille alors même que l'on nous adresse la parole. Le mot est la contraction des termes *phone*, pour téléphone, et *snober*, « snober ». Il reste optimiste dans sa construction, puisqu'il formule l'hypothèse d'une action volontaire. La simple observation pousse à la conclusion inverse : le *phnubbing* est devenu un réflexe totalement inconscient : la moelle épinière a pris le pouvoir sur le cerveau. Le smartphone nous a déméduillés.

La société numérique rassemble un peuple de drogués hypnotisés par l'écran. À trop faire le parallèle avec les habitudes qu'avaient créées chez nous les journaux, la radio, la télévision, nous n'avons pas pris garde au glissement de l'habitude vers l'addiction. Trois éléments distincts définissent le phénomène : la tolérance, la compulsion et l'assuétude. La tolérance énonce la nécessité, pour l'organisme, d'augmenter les doses de façon régulière pour obtenir le même taux de satisfaction. La compulsion traduit l'impossibilité, pour un individu, de résister à son envie. Et l'assuétude, la servitude, en pensée comme en acte, à cette envie, qui finit par prendre toute la place dans l'existence. Le simple énoncé des critères conjugués à l'observation de nous-mêmes et de notre entourage force le diagnostic : nous sommes sous emprise.

Et l'emprise étend peu à peu son royaume, installant çà et là des fragilités mentales jusqu'ici inconnues. Le Near Future Laboratory, un groupe de travail rassemblant experts et médecins, a pu en observer quatre : le syndrome d'anxiété, la schizophrénie de profil, l'athazagoraphobie et l'assombrissement.

Le syndrome d'anxiété est la plus commune de ces fragilités. Il se manifeste par le besoin permanent d'étaler les différents moments de l'existence, aussi dérisoires soient-ils, sur l'ensemble des réseaux. Une story sur Instagram, une photo sur Facebook, un tweet. L'angoisse qui l'accompagne naît de la peur de ne pas trouver le « bon moment » ou la « bonne photo » à poster, et de la crainte que celle-ci ne provoque pas suffisamment de réactions d'approbation, malgré les filtres et autres outils d'édition qui permettent d'en magnifier le contenu. Les accidents de selfie d'une personne qui se blesse ou se tue après avoir pris des risques insensés pour prendre la photo qui épatera son réseau peuvent nous faire sourire, ils sont la manifestation extrême d'une anxiété sociale partagée. L'existence sur smartphone est une vie par procuration dont la clé de voûte est la peur de disparaître sans le regard et les jugements électroniques des autres, quand bien même les autres ne sont que des profils croisés par hasard au cours de pérégrinations électroniques. Le soulagement obtenu par un grand nombre de « likes » est éphémère, puisqu'il laisse la place à l'anxiété renouvelée de trouver le prochain post qui permettra d'égaliser ce score.

La schizophrénie de profil atteint ceux qui, jonglant avec la possibilité d'avoir plusieurs 115identités différentes sur les réseaux sociaux et autres sites de rencontre en ligne, finissent par ne plus savoir distinguer les identités choisies de leur propre personnalité. Pris au jeu des conversations de leurs différents masques, ils ne savent plus lequel privilégier lorsqu'il s'agit de se confronter à la vraie vie.

L'athazagoraphobie, la peur d'être oublié par ses pairs, connaît de nouveaux 120développements liés aux réseaux sociaux. Ceux-ci, en affichant en permanence les résultats chiffrés de chacune des actions entreprises dans leur espace, nourrissent la mélancolie de ceux qui se sentent abandonnés, ou soumis à l'indifférence de la part de leurs connaissances numériques. Tel un spectre, l'athazagoraphobe consulte son smartphone dans l'espoir d'un « j'aime », d'un « like », d'un « share », d'une « mention », qui démentira 125sa certitude d'être un individu de seconde catégorie méritant l'oubli dans lequel son groupe l'a plongé.

L'assombrissement, dernière des pathologies mentales énoncées par le Near Future Laboratory, désigne la vanité de toute quête visant à pister un individu sur les réseaux sociaux jusqu'à s'en rendre malade. Celui qui en est victime cherche sans repos des traces 130de vie d'une ou plusieurs personnes, transformées en proies numériques. Ces traces ont beau être aussi fabriquées ou arrangées que celles qu'il a lui-même laissées, il n'est pas capable de les analyser avec distance, et s'enferme peu à peu dans un jeu de miroirs déformants. À chaque lien ou photo trouvée, l'autre paraît plus présent, mais la réalité de son être s'éloigne. L'obsession de trouver d'autres liens grandit à mesure que 135l'insatisfaction augmente, et le sujet plonge dans un « assombrissement » qui ressemble à un état pré-dépressif.

L'avalanche de signes, de sollicitations, de stimuli électroniques a eu raison de nos barrières. Chaque minute, 480 000 tweets nourrissent la plate-forme à l'oiseau bleu, 2,4 millions de snaps sont publiés sur Snapchat, pendant que 973 000 personnes à travers la planète se 140branchent sur Facebook. Ils ne sont « que » 174 000 à consulter Instagram, mais le chiffre, chaque mois, augmente. La liste de ce qui occupe 60 secondes des humains connectés donne le vertige : 38 millions de messages, 18 millions de sms, 1,1 million de « swipes » sur Tinder — ce mouvement latéral de l'index visant à passer à un autre profil sur le site de rencontre —, 4,3 millions de vidéos vues sur YouTube, 187 millions de courriers 145électroniques... L'université d'Oxford a essayé, il y a quelques années, de mesurer l'écart entre le « temps libre » disponible pour chaque individu et ce à quoi ce même individu avait accès, en termes d'offre d'information, de divertissement et de culture par l'intermédiaire des médias classiques. La prodigieuse augmentation du contenu disponible entre 1945 et 2000 semble désormais bien modeste, et l'université britannique a dû abandonner ses 150calculs : l'infini ne peut être mis en fraction.

L'abondance de signes et de sollicitations n'explique pas tout. Nos réponses à ce flot ininterrompu auraient pu être différentes, et les addictions nouvelles ne sont pas le produit

du hasard. Le vertige que provoque la séparation d'avec les outils connectés et de leurs applications est un produit de laboratoire, tout comme le besoin compulsif de répondre aux 155 sollicitations numériques qui envahissent nos écrans. La formule est largement antérieure à l'invention de l'Internet, et ses premières mises en application disaient sa nature : elle fit et fait encore la fortune des casinos et de leurs machines à sous. Mais c'est délibérément qu'elles ont été utilisées par les grandes entreprises de la Silicon Valley. La dépendance n'est pas un effet indésirable de nos usages connectés, elle est l'effet recherché 160 par de nombreuses interfaces et services qui structurent notre consommation numérique.

C'est à Harvard, aux États-Unis, en 1931, qu'un laboratoire des sciences du comportement a documenté, pour la première fois, les théories comportementales utilisées par l'industrie du jeu, puis par les réseaux sociaux.

165 Comme il est d'usage, c'est un rongeur qui servit de cobaye aux chercheurs, qui placèrent une souris dans une boîte en forme de gros cube aux parois transparentes et vitrées. À l'intérieur de la boîte, un bouton actionnable par l'animal permettait la distribution de nourriture, des petits bâtonnets dont les rongeurs sont friands. Elle n'était pas la première souris à être observée de la sorte. Les précédentes avaient vite compris 170 qu'appuyer sur le bouton permettait de recevoir une ration de nourriture. Elles avaient montré une capacité d'apprentissage rapide, qui avait fini par conduire à une sorte de maîtrise. Le tâtonnement initial avait d'abord créé un mouvement de pression un peu erratique. Puis le lien entre la cause et la conséquence avait été compris, et, curieusement, les souris avaient appuyé beaucoup plus rarement sur le bouton de nourriture.

175 Les chercheurs avaient fini par en établir la raison : elles ne déclenchaient le mécanisme que lorsque la faim se faisait sentir. Tels des humains entourés de nourriture à tout moment disponible, il n'y avait plus aucune urgence à entasser des provisions. Les souris étaient devenues maîtres d'une machine construite pour les contrôler, et leur conditionnement apparaissait moins automatique qu'on pouvait l'imaginer.

180 Aussi les chercheurs décidèrent-ils de se livrer à une expérience totalement différente avec un autre animal. Au début, tout s'était passé comme à l'accoutumée. Les appuis avaient provoqué une distribution de nourriture, et l'animal avait compris le lien de cause à effet. Mais, ensuite, tout changea. Parfois, une pression était suivie d'une très grande quantité de bâtonnets, parfois, au contraire, rien ne tombait du tuyau 185 d'approvisionnement. D'autres fois, c'était une toute petite dose. Rien n'était jamais pareil, ni prévisible. La souris aurait pu, par lassitude, se détourner du bouton. Mais c'est l'inverse qui se produisit. Mue par la possibilité d'une récompense, l'animal refusa d'abandonner le mécanisme, quitte à ne plus le comprendre. Il ne cessa d'appuyer dessus, de façon de plus en plus rapprochée, de plus en plus violente, de plus en plus automatique. 190 Même rassasié, il continua. La nourriture était devenue secondaire, la souris était

incapable de se détacher du bouton. Son conditionnement avait fait naître sa servitude au mécanisme.

Devenue aussi célèbre que le chien de Pavlov, la souris du professeur Burrhus Frederic Skinner a mis en lumière le biais comportemental que produisent les systèmes à 195 récompense aléatoire. Loin de faire naître la distance ou le découragement, l'incertitude produit une compulsion qui se transforme en addiction. L'appât du gain, même minuscule, empêche tout éloignement face au mécanisme. Comme la récompense est irrégulière, il est impossible, pour le sujet soumis à l'expérience, d'élaborer un comportement visant à maîtriser la machine.

200 Mort en 1990, un an après la création du Web, Burrhus Frederic Skinner n'aura pas vu ses travaux devenir la matrice du comportement que les grandes plates-formes numériques tentent de produire chez leurs utilisateurs. Il aura, en revanche, eu connaissance de leur essor dans l'industrie du jeu, et notamment au sein des casinos.

Toute entreprise commerciale essaie de comprendre le comportement humain pour 205 améliorer ses performances. Les préférences individuelles sont décortiquées, les habitudes étudiées, les réactions enregistrées, afin de mieux se conformer à ce qu'elles révèlent. Ainsi de la grande distribution, qui améliore sans cesse la taille de ses caddies (plus ils sont grands, plus ils seront remplis), le placement de ses différents produits (ceux à forte marge à portée de main, les autres moins accessibles), et les chemins préétablis que 210 parcourront ses clients afin d'augmenter leur consommation par visite (les produits encombrants et nécessaires en fin de .parcours pour ne pas prendre de place à ceux qui sont plus dispensables et plus onéreux). Des ingénieurs travaillent sans relâche pour provoquer des réactions d'achat qui s'imposent au libre arbitre. Rien n'est laissé au hasard, mais le système est « imparfait » à deux titres. Les observations sur lesquelles il repose sont 215 réalisées à partir de groupes représentatifs selon la méthode des sondages, elles ne sont donc pas individuelles. Ensuite, quand bien même il tente, dans sa mise en scène, de produire un environnement « festif », un hypermarché n'est pas un lieu entièrement tourné vers la production de récompenses. Il reste un endroit utilitaire où s'expriment des pensées individuelles (être économe, aller vite) qui vont à l'encontre des tentatives d'orientation du 220 comportement. S'ils arrivent à fonder leur prospérité sur le développement de l'habitude, les hypermarchés n'arrivent pas à produire de l'addiction proprement dite.

Tel n'est pas le cas des casinos, qui sont pensés pour produire une servitude psychologique entièrement construite sur la dépendance qu'engendre la récompense aléatoire. Ainsi du réglage des machines à sous et de leur alignement. Il laisse tout joueur au contact du gain 225 possible en rendant visible le jackpot qui vient de tomber pour un de ses voisins et le pousse à enchaîner les mises de façon compulsive. Encore ne s'agit-il que de la méthode la moins élaborée. L'ensemble des connaissances en psychologie sont utilisées dans ces temples du jeu, qui font naître en toute connaissance de cause des troubles du comportement et une addiction pouvant conduire à la ruine. Le joueur est comme la souris

230 dans sa boîte transparente. La dangerosité de cet environnement explique qu'il soit fortement encadré.

Certaines plates-formes numériques mettent en œuvre des mécanismes similaires, en captant l'attention des utilisateurs par un système de récompenses aléatoires, dont l'effet sur ceux qui y cèdent est comparable à celui des machines à sous. Les gains numériques peuvent paraître dérisoires, mais les plates-formes disposent de trois avantages sur les 235 casinos. Les observations comportementales qu'elles effectuent pour perfectionner leur système sont réalisées à partir de milliards de données, conjuguées aux données individuelles de l'utilisateur, ce qui permet de se rapprocher d'un environnement quasiment personnalisé afin d'en accroître l'efficacité addictive. Et bien qu'il existe théoriquement une limite d'âge (l'ouverture d'un compte Facebook requiert quinze ans 240 révolus), les plates-formes s'adressent naturellement aux plus jeunes.

Chez les enfants, la capacité à effectuer un choix raisonné qui ne succombe pas à la tentation immédiate n'est pas encore totalement formée. Elle se situe dans la zone avant du cerveau (le cortex orbitofrontal). Un choix provoque une confrontation entre cette zone, qui a tendance à donner la priorité au calcul à long terme, et une autre – le striatum et le 245 noyau accumbens – qui privilégie la satisfaction instantanée. Lorsque les sollicitations sont trop nombreuses pendant l'enfance, une certaine fatigue décisionnelle s'installe, et le sujet abandonne la lutte contre le plaisir immédiat que fait naître la réponse à un stimulus électronique, aussi minime soit-il. D'autant que la satisfaction instantanée produit de la dopamine, cette molécule du plaisir, qui envoie un signal court au cerveau primitif et lui 250 donne envie de recommencer. L'addiction est une dépendance à la dopamine.

Certaines applications produisent cet effet de récompense aléatoire. Le bric-à-brac désordonné des fils Twitter, de la *timeline* de Facebook, où ce que l'on peut trouver va du sublime au minable, de l'utile au dérisoire, du sérieux au ridicule, produit l'effet d'une machine à sous qui délivre tantôt 5 centimes, tantôt 100 000 euros. Il en est de même pour 255 l'application de rencontre Tinder, dont l'utilisation suppose de faire passer, à coup d'index qui « swipe », quantité de profils devant son regard, en marquant ceux avec lesquels on aimerait « aller plus loin ». L'algorithme qui organise la présentation des différents profils aurait pu agir comme un artificier, se rapprochant peu à peu des goûts précis de l'utilisateur à mesure qu'il collecte les données de celui-ci. Mais le résultat gagnerait en prévisibilité ce 260 qu'il perdrait en aléas, et l'utilisation de l'application pourrait devenir moins compulsive. Le temps de consultation moyen du site de rencontre en serait altéré. Aussi, l'intelligence artificielle de Tinder opère-t-elle de façon inverse. Elle entretient l'alternance entre profils proches des choix passés et potentiellement susceptibles de plaire, et profils plus éloignés de l'historique des choix. Le caractère aléatoire du résultat est ainsi entretenu, pour que 265 l'utilisateur reste « accro ». La tendance observée de l'ensemble des plates-formes à nourrir leurs recommandations avec une part de découverte ne s'explique pas uniquement par la volonté d'élargir leur offre pour nous extraire de la bulle dans laquelle nous ont

enfermés des propositions fondées sur des comportements passés ou similaires. La « sérendipité dans la recherche » permet également de lier le résultat à une part 270 d'incertitude, et de créer, pour l'utilisateur, la possibilité addictive d'être tantôt déçu, tantôt émerveillé.

Les services numériques ne limitent pas l'utilisation des enseignements de la psychologie comportementale aux systèmes à récompense aléatoire. Le besoin de complétude, la prise en charge de la fatigue décisionnelle, et la théorie de l'expérience optimale structurent le 275 fonctionnement des applications les plus utilisées. Avec, à chaque fois, l'objectif affiché d'accroître le temps passé par l'utilisateur, dans l'espoir qu'il abandonne le contrôle de ce temps.

La psychologue russe Bluma Zeigarnik (1900-1988) a posé, dès 1929, le cadre théorique de la complétude, plus connu sous le nom d'« effet Zeigarnik ». Proposer un ensemble 280 d'actions comme étant liées, et devant être enchaînées sans pause, c'est créer de l'incomplétude, et pousser le sujet à ne ressentir de la satisfaction qu'à la fin de la série d'actions en lui faisant oublier son libre arbitre lors des différentes étapes. Peu importe la valeur de chaque action, il n'y a délivrance qu'à la fin de l'exécution de l'ensemble des tâches proposées. La plate-forme de vidéo par abonnement Netflix ne fonctionne pas 285 autrement. La programmation par les chaînes de télévision d'une série à raison d'un épisode par semaine vise à créer un rituel, une habitude. Il s'agit d'opérer un dosage subtil : satisfaire le téléspectateur pour lui donner une raison de revenir, mais aussi le frustrer de façon modérée avec une arche narrative non résolue pour qu'il n'oublie pas de le faire. Ce genre de série fonctionne évidemment sur Netflix, mais l'ergonomie du site tout comme 290 certaines séries spécialement écrites pour la plate-forme sont fondées sur la théorie de la complétude afin de passer de l'habitude à l'addiction. Ce qui compte n'est pas la qualité de la série, mais la frustration liée au visionnage incomplet. L'enchaînement des vidéos vise à ne pas interrompre la dépendance par d'autres sollicitations. Ce mécanisme est renforcé par la fonction « autoplay » qui permet d'enchaîner les épisodes sans avoir à faire un geste 295 ou exprimer une volonté. Elle évoque les théories de la prise en charge, qui rendent le sujet dépendant d'un environnement qui le soulage de la fatigue liée à la prise de décision. L'utilisateur se laisse porter, passif, dans un univers qui sur-sollicite les réponses. Ce confort, agréable dans un premier temps, devient vite nécessaire, et prend le pas, là encore, sur la zone de contrôle du cerveau.

300 La théorie de l'expérience optimale développée par le psychologue hongrois Mihaly Csikszentmihalyi est un autre outil de psychologie comportementale utilisé par les plates-formes numériques, notamment celles qui proposent des jeux d'apparence très simple (Candy Crush, par exemple). Les algorithmes proposent une expérience différente à chaque joueur. Il ne s'agit pas d'adapter le niveau de difficulté de façon précise, pour qu'il soit réglé 305 sur le niveau exact des capacités du joueur. Ni trop facile, ni, surtout, trop difficile, le jeu doit pouvoir être automatique, ce qui procure la satisfaction intense d'extraire le joueur

de son environnement immédiat et du flot de soucis auquel il est associé. Malgré la mise en scène « sportive », avec points, scores et classement, il ne s'agit plus ici de compétition, de dépassement de soi ou des autres, mais de se sentir entouré par un écran protecteur.

310 Notre enfer quotidien, c'est nous-mêmes. Sans repos possible, gorgés de dopamine, nous veillons sans relâche. L'alerte permanente, l'exploitation de notre passivité, la flatterie de notre narcissisme et la prise en charge par l'annonce immédiate de ce qui est à venir scandent nos existences numériques. Nous voulions la liberté du choix, le vertige de la maîtrise de l'information et des signaux. Mais la réalité de la dépendance nous guette. Les 315 outils d'émancipation qui ne « devaient faire aucun mal », selon le slogan historique de Google, ont développé des techniques qui nous ont mis sur le chemin de la régression, et ne nous permettent pas de sortir de l'expérience sans ressentir la douleur de la séparation. « Nous ne l'avons pas voulu », proclament certains de leurs dirigeants. Les faits démontrent le contraire.

Résister de Salomé Saqué (2024)

La peur comme outil de pouvoir

CHAPITRE II : LA BATAILLE CULTURELLE

La bataille médiatique

Ce qui permet à une dictature totalitaire ou à toute autre dictature de régner, c'est que les gens ne sont pas informés ; comment pouvez-vous avoir une opinion si vous n'êtes pas informé ? Quand tout le monde vous ment en permanence, le résultat n'est pas que vous 5croyez ces mensonges mais que plus personne ne croit plus rien. [...] Et un peuple qui ne peut plus rien croire ne peut se faire une opinion. Il est privé non seulement de sa capacité d'agir mais aussi de sa capacité de penser et de juger. Et l'on peut faire ce que l'on veut d'un tel peuple.

HANNAH ARENDT

10Qui veut gagner une élection doit avoir déjà remporté la bataille de l'opinion. Cette idée déduite de l'œuvre d'Antonio Gramsci a été reprise depuis une décennie par la droite¹ afin de mener une bataille culturelle contre les idées progressistes issues de l'après-guerre. Marion Maréchal-Le Pen et son entourage entendent ainsi mener un combat métapolitique (au-delà des affaires publiques) à travers la création de médias, d'écoles et la popularisation 15d'un vocabulaire véhiculant leurs idées marginales afin d'ouvrir la fenêtre d'Overton.

Cette fenêtre de discours, théorisée par Joseph P. Overton, définit ce que l'opinion considère comme acceptable et discutabile dans la sphère publique. La société étant par nature en constante évolution, cette fenêtre est amenée à se déplacer en fonction de divers facteurs tels que les événements sociaux, les avancées scientifiques, la vie culturelle et artistique ou 20encore les stratégies politiques. Et l'extrême droite l'a bien compris, car ses adeptes ont travaillé d'arrache-pied, notamment dans les médias, pour rendre publiquement recevables des idées qui ne l'étaient pas il y a vingt ans. Le concept de « grand remplacement » en est un parfait exemple.

Car une population, ça s'influence. Et les idées, ça se véhicule. Certains milliardaires l'ont 25bien compris et ont entrepris de former des empires médiatiques d'influence. Ces dernières années, la course au rachat des chaînes de télévision, radios et autres journaux s'est accélérée, au point de devenir une véritable bataille entre milliardaires plus ou moins conservateurs, mais largement orientés à droite, à quelques exceptions près. C'est ainsi que les idées identitaires, auparavant peu relayées dans le débat public, gagnent désormais du 30terrain à une vitesse affolante, notamment sous l'influence de Vincent Bolloré.

Bolloré, désinformer pour mieux régner

En quelques années, le milliardaire réactionnaire s'est construit une véritable machine à promouvoir les idées d'extrême droite. Après la prise de contrôle du groupe Canal+ en 2015, les changements ne se font pas attendre : c'en est fini de l'humour subversif (adieu *Les 35 Guignols de l'info*) et de l'investigation (*l'émission Spécial Investigation*, qui a eu la mauvaise idée de faire un numéro sur l'évasion fiscale, est elle aussi supprimée). Bolloré transforme ensuite CNews, autrefois I-Télé, chaîne d'information généraliste, en une plateforme diffusant des opinions ultraconservatrices et nationalistes. Il hâte l'ascension d'Éric Zemmour et propulse l'animateur Cyril Hanouna en influenceur vedette de l'émission quotidienne de divertissement *Touche pas à mon poste* sur C8. En 2021, Bolloré prend le contrôle du groupe Prisma Media, éditeur de nombreux magazines à grand tirage comme *Capital*, *Femme Actuelle* ou encore *Voici*.

Insatiable, le milliardaire étend encore son emprise dans les médias par le rachat du groupe Lagardère en 2023, et donc d'Europe 1, mis en demeure un an plus tard par l'Arcom¹⁰² pour 45manque de « mesure » et « d'honnêteté » en période d'élections législatives¹⁰³. Il a également fait passer sous sa coupe *Paris Match*, *Le Journal du dimanche* (JDD), Europe 2, RFM, ainsi que le groupe Hachette, s'octroyant ainsi le contrôle de grandes maisons d'édition comme Grasset, JC Lattès, Stock, Calmann-Lévy, et enfin le groupe Relay, qui vend des magazines, journaux et livres dans les gares et les aéroports – résultat : des publications 50émanant de l'extrême droite apparaissent dans ces kiosques grand public, parfois sous le couvert de journaux historiques comme en témoigne le renouvellement à 90 % de la rédaction du JDD en 2023 après son rachat par le groupe de Vincent Bolloré.

Tous ces médias sont complémentaires : l'un lance une polémique, l'autre la commente, le dernier interpelle les politiques à ce sujet. La conséquence de cette stratégie est que le 55champ médiatique tout entier s'est décalé à l'extrême droite, car les médias moins partisans suivent, en prolongeant les débats imposés par le groupe Bolloré sur leurs chaînes et dans leurs colonnes. Ce dernier a ainsi imposé ses thèmes, comme l'obsession pour l'immigration, l'insécurité, les « dérives » de la gauche, le « lobby trans », le « wokisme », ainsi que des polémiques sur le port des abayas ou les burkinis... Des concepts complotistes 60comme le grand remplacement deviennent des « points de vue », l'islamophobie, la xénophobie, le sexisme ou la transphobie sont désormais des opinions recevables au nom de la « pluralité des idées ». Elles deviennent acceptables, voire raisonnables, selon la typologie d'Overton. Et l'historien des médias Alexis Lévrier résume la situation ainsi :

Jamais dans notre histoire les thématiques de l'extrême droite n'avaient été portées par des 65médias si nombreux et si complémentaires.

Même si on ne cautionne pas les idées de l'extrême droite, on se retrouve à commenter les polémiques qu'elle fait émerger. Les journalistes et médias qui résistent à ce mouvement se voient qualifiés de « woke » ou « d'extrême gauche », une manière expéditive de disqualifier toute personne s'opposant à cette vague d'idées réactionnaires. Même traitement pour 70ceux qui soulignent la fréquente déconnexion de ces médias avec le terrain. En effet, les

chaînes d'information de Bolloré ne se donnent souvent pas la peine d'envoyer des journalistes sur site, et ne s'appuient pas non plus sur le travail de terrain de leurs confrères dans les agences de presse comme l'AFP, qui produisent des informations sourcées et vérifiées. Elles se basent avant tout sur du commentaire, de la supposition, des digressions, 75pour inculquer aux téléspectateurs une réalité parallèle, bien éloignée de ce qu'il se passe sur le terrain.

Soutenus par la huitième fortune française, ces médias ont le pouvoir de se soustraire à la déontologie journalistique. En plus de s'éloigner de plus en plus des faits, sur la chaîne CNews, les outrances sont quotidiennes. La chaîne est condamnée à plusieurs reprises à 80d'énormes amendes pour incitation à la haine et à la violence. Selon une enquête du *Monde*, deux autres chaînes du groupe Bolloré, C8 et NRJ12, ont reçu pas moins de 47 sanctions, de l'Arcom et du CSA, entre décembre 2012 et août 2024.

Un score dont seules les chaînes du groupe Bolloré peuvent se targuer, puisqu'elles récoltent 12 des 13 sanctions financières imposées par l'Arcom depuis 2022... De même, depuis 85quatre ans, la diffusion de propos stigmatisants et discriminatoires et les références aux théories complotistes se sont accélérées. Enfin, les temps de parole accordés aux candidats RN non déclarés ont parachevé l'idéologie de l'empire Bolloré. Et le projet d'influence fonctionne : en mai 2024, CNews devient la chaîne d'information la plus regardée du pays, alors que l'extrême-droitisation de ses spectateurs est de plus en plus documentée.

90Quand l'extrême droite impose ses maux

Qu'importe que l'on y croie ou non, Franck Rebillard, docteur en sciences de l'information et de la communication, pose l'étendue du problème :

Toutes les études menées en sociologie des médias depuis la Seconde Guerre mondiale montrent que les médias ne disent pas ce qu'il faut penser, mais ce à quoi il faut penser.

95Ainsi, l'extrême droite impose ses thèmes qui sont progressivement repris en dehors du cadre de ses médias attirés.

Emmanuel Casajus, docteur en sociologie et auteur de *Style et violence dans l'extrême droite radicale*, analyse pour *L'Express* :

C'est d'ailleurs une stratégie théorisée par des militants identitaires dès la fin des années 100/ 1990, sous le concept de « réinformation » : on calque une idéologie politique sur des faits qui auraient été considérés comme anecdotiques auparavant. Le téléspectateur aura ainsi la sensation que la démarche vient de lui, qu'il a compris quelque chose du monde que les « bien-pensants » n'ont pas compris, qu'il faut se battre pour ces idéaux-là.

Cette guerre culturelle, Vincent Bolloré la revendique en privé :

105*Je me sers de mes médias pour mener mon combat civilisationnel.*

Et il fait des émules.

Think tanks : les « ingénieurs du chaos »

Les puissances qui poussent pour faire monter les idées d'extrême droite ne se limitent pas aux milliardaires. S'il est très peu connu du grand public, le réseau Atlas, un conglomerat mondial de *think tanks* entre autres ultraconservateurs et libertariens, a subtilement mais efficacement contribué à l'ascension de l'extrême droite partout dans le monde en influençant les idées et les débats publics à travers des relais médiatiques et idéologiques bien ciblés, comme l'a révélé une enquête de l'Observatoire des multinationales. Ici, défense du système néolibéral et extrême droite s'alignent parfaitement : démantèlement de l'État social, réduction du nombre des fonctionnaires, suppression des impôts, du droit de grève, du SMIC...

Concrètement, que font les *think tanks* ? Ils participent à la formation d'élites conservatrices, apportent leur soutien direct à des personnalités installées, se déploient à travers le monde, tissant une toile alignée idéologiquement. Ainsi, en 2023, Atlas était présent dans 103 pays et revendiquait 589 partenaires. Les *think tanks* affiliés publient des rapports, des études et des articles qui sont repris dans les médias conservateurs, puis parfois diffusés au reste des médias, renforçant ainsi la légitimité des idées portées par l'extrême droite.

Le réseau aurait ainsi participé à l'élection de Donald Trump aux États-Unis et à celle de Javier Milei en Argentine. En France, des membres du réseau Atlas déploient également des moyens financiers pour soutenir des personnalités clés de l'extrême droite. Un exemple frappant est celui de Charles Gave, président de l'Institut des libertés et membre du conseil d'administration d'Atlas, qui a prêté 300 000 euros à Éric Zemmour pour lancer sa campagne présidentielle en 2022. Ce soutien financier, loin d'être anodin, montre comment ces *think tanks* peuvent transformer une idéologie en une force politique tangible.

Investissant sur l'avenir, plusieurs *think tanks* adossés au réseau Atlas, tels que l'Institut de formation politique (IFP), l'Institut de recherches économiques et fiscales (IREF), et l'Institut des libertés, ont joué un rôle central dans la formation des élites conservatrices. L'IFP, en particulier, forme chaque année des centaines de jeunes militants conservateurs. Parmi ses anciens élèves, on trouve des journalistes comme Charlotte d'Ornellas, figure de proue des médias proches de l'extrême droite, Geoffroy Lejeune, directeur de la rédaction du *JDD* remanié à la sauce Bolloré, Samuel Lafont et Stanislas Rigault du parti Reconquête, ou encore des influenceurs identitaires très puissants sur les réseaux sociaux, à l'image de Thaïs d'Escufon ou d'Alice Cordier.

Plus ambitieux encore est le projet de Pierre-Édouard Stérin. Ce milliardaire catholique libertarien anti-avortement (dans le désordre) a entrepris de redresser la France contre le « wokisme » avec son projet Périclès dévoilé en juillet 2024 par le journal *L'Humanité*. Le plan est simple et précis : 150 millions d'euros investis sur dix ans pour faire triompher l'extrême droite en France d'ici à 2027. Parmi les actions prévues : l'achat d'un institut de

sondage, la formation de politiciens alignés sur ses valeurs pour remporter au moins 1 000 145 petites et moyennes villes en 2026, et la préparation de plus de 1 000 cadres prêts à gouverner. Un projet digne du docteur No.

À grands coups de millions, l'idéologie réactionnaire met progressivement la main sur les médias et reprend le contrôle de son image, impose ses thèmes dans le débat public, ce qui lui permet d'importer et de banaliser son vocabulaire.

Question : Comment l'autrice cherche-t-elle à convaincre le lecteur de sa thèse ? Relevez et expliquez les principaux arguments développés dans le texte.

Race et Histoire (Lévi-Strauss)

Relativisme culturel et critique de l'ethnocentrisme

CHAPITRE III : L'ETHNOCENTRISME

Et pourtant, il semble que la diversité des cultures soit rarement apparue aux hommes pour ce qu'elle est : un phénomène naturel, résultant des rapports directs ou indirects entre les sociétés ; ils y ont plutôt vu une sorte de monstruosité ou de scandale ; dans ces matières, le progrès de la connaissance n'a pas tellement consisté à dissiper cette illusion au profit d'une vue plus exacte qu'à l'accepter ou à trouver le moyen de s'y résigner.

L'attitude la plus ancienne, et qui repose sans doute sur des fondements psychologiques solides puisqu'elle tend à réapparaître chez chacun de nous quand nous sommes placés dans une situation inattendue, consiste à répudier purement et simplement les formes culturelles : morales, religieuses, sociales, esthétiques, qui sont les plus éloignées de celles auxquelles nous nous identifions. « Habitudes de sauvages », « cela n'est pas de chez nous », « on ne devrait pas permettre cela », etc., autant de réactions grossières qui traduisent ce même frisson, cette même répulsion en présence de manières de vivre, de croire ou de penser qui nous sont étrangères.

Ainsi l'Antiquité confondait-elle tout ce qui ne participait pas de la culture grecque (puis gréco-romaine) sous le même nom de barbare ; la civilisation occidentale a ensuite utilisé le terme de sauvage dans le même sens. Or derrière ces épithètes se dissimule un même jugement : il est probable que le mot *barbare* se réfère étymologiquement à la confusion et à l'inarticulation du chant des oiseaux, opposées à la valeur signifiante du langage humain ; et *sauvage*, qui veut dire « de la forêt », évoque aussi un genre de vie animale, par opposition à la culture humaine. Dans les deux cas, on refuse d'admettre le fait même de la diversité culturelle ; on préfère rejeter hors de la culture, dans la nature, tout ce qui ne se conforme pas à la norme sous laquelle on vit.

Ce point de vue naïf, mais profondément ancré chez la plupart des hommes, n'a pas besoin d'être discuté puisque cette brochure en constitue précisément la réfutation. Il suffira de remarquer ici qu'il recèle un paradoxe assez significatif. Cette attitude de pensée, au nom de laquelle on rejette les « sauvages » (ou tous ceux qu'on choisit de considérer comme tels) hors de l'humanité, est justement l'attitude la plus marquante et la plus distinctive de ces sauvages mêmes. On sait, en effet, que la notion d'humanité, englobant, sans distinction de race ou de civilisation, toutes les formes de l'espèce humaine, est d'apparition fort tardive et d'expansion limitée. Là même où elle semble avoir atteint son plus haut développement, il n'est nullement certain — l'histoire récente le prouve — qu'elle soit établie à l'abri des équivoques ou des régressions. Mais, pour de vastes fractions de l'espèce

humaine et pendant des dizaines de millénaires, cette notion paraît être totalement absente. L'humanité cesse aux frontières de la tribu, du groupe linguistique, parfois même du village ; à tel point qu'un grand nombre de populations dites primitives se désignent d'un nom qui signifie les « hommes » (ou parfois — dirons-nous avec plus de discrétion — les « bons », les « excellents », les « complets »), impliquant ainsi que les autres tribus, groupes ou villages ne participent pas des vertus — ou même de la nature — humaines, mais sont tout au plus composés de « mauvais », de « méchants », de « singes de terre » ou d'« œufs de pou ». On va souvent jusqu'à priver l'étranger de ce dernier degré de réalité en en faisant un « fantôme » ou une « apparition ». Ainsi se réalisent de curieuses situations où deux interlocuteurs se donnent cruellement la réplique.

Dans les Grandes Antilles, quelques années après la découverte de l'Amérique, pendant que les Espagnols envoyaient des commissions d'enquête pour rechercher si les indigènes possédaient ou non une âme, ces derniers s'employaient à immerger des Blancs prisonniers afin de vérifier par une surveillance prolongée si leur cadavre était, ou non, sujet à la putréfaction.

Cette anecdote à la fois baroque et tragique illustre bien le paradoxe du relativisme culturel (que nous retrouverons ailleurs sous d'autres formes) : c'est dans la mesure même où l'on prétend établir une discrimination entre les cultures et les coutumes que l'on s'identifie le plus complètement avec celles qu'on essaye de nier. En refusant l'humanité à ceux qui apparaissent comme les plus « sauvages » ou « barbares » de ses représentants, on ne fait que leur emprunter une de leurs attitudes typiques. Le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie.

Sans doute les grands systèmes philosophiques et religieux de l'humanité — qu'il s'agisse du bouddhisme, du christianisme ou de l'islam, des doctrines stoïcienne, kantienne ou marxiste — se sont-ils constamment élevés contre cette aberration. Mais la simple proclamation de l'égalité naturelle entre tous les hommes et de la fraternité qui doit les unir, sans distinction de races ou de cultures, a quelque chose de décevant pour l'esprit, parce qu'elle néglige une diversité de fait, qui s'impose à l'observation et dont il ne suffit pas de dire qu'elle n'affecte pas le fond du problème pour que l'on soit théoriquement et pratiquement autorisé à faire comme si elle n'existait pas. Ainsi le préambule à la seconde déclaration de l'UNESCO sur le problème des races remarque judicieusement que ce qui convainc l'homme de la rue que les races existent, c'est « l'évidence immédiate de ses sens quand il aperçoit ensemble un Africain, un Européen, un Asiatique et un Américain ».

Les grandes déclarations des droits de l'homme ont, elles aussi, cette force et cette faiblesse d'énoncer un idéal trop souvent oublieux du fait que l'homme ne réalise pas sa nature dans une humanité abstraite, mais dans des cultures traditionnelles où les changements les plus révolutionnaires laissent subsister des pans entiers et s'expliquent eux-mêmes en fonction d'une situation strictement définie dans le temps et dans l'espace.

Pris entre la double tentation de condamner des expériences qui le heurtent affectivement, et de nier des différences qu'il ne comprend pas intellectuellement, l'homme moderne s'est

livré à cent spéculations philosophiques et sociologiques pour établir de vains compromis entre ces pôles contradictoires, et rendre compte de la diversité des cultures tout en 75 cherchant à supprimer ce qu'elle conserve pour lui de scandaleux et de choquant.

Mais, si différentes et parfois si bizarres qu'elles puissent être, toutes ces spéculations se ramènent en fait à une seule recette, que le terme de faux évolutionnisme est sans doute le mieux apte à caractériser.

En quoi consiste-t-elle ? Très exactement, il s'agit d'une tentative pour supprimer la diversité 80 des cultures tout en feignant de la reconnaître pleinement.

Car, si l'on traite les différents états où se trouvent les sociétés humaines, tant anciennes que lointaines, comme des stades ou des étapes d'un développement unique qui, partant du même point, doit les faire converger vers le même but, on voit bien que la diversité n'est plus qu'apparente. L'humanité devient une et identique à elle-même ; seulement, cette 85 unité et cette identité ne peuvent se réaliser que progressivement et la variété des cultures illustre les moments d'un processus qui dissimule une réalité plus profonde ou en retarde la manifestation.

Cette définition peut paraître sommaire quand on a présent à l'esprit les immenses conquêtes du darwinisme. Mais celui-ci n'est pas en cause, car l'évolutionnisme biologique 90 et le pseudo-évolutionnisme que nous avons ici en vue sont deux doctrines très différentes.

La première est née comme une vaste hypothèse de travail, fondée sur des observations où la part laissée à l'interprétation est fort petite. Ainsi, les différents types constituant la généalogie du cheval peuvent être rangés dans une série évolutive pour deux raisons : la 95 première est qu'il faut un cheval pour engendrer un cheval ; la seconde, que des couches de terrain superposées, donc historiquement de plus en plus anciennes, contiennent des squelettes qui varient de façon graduelle depuis la forme la plus récente jusqu'à la plus archaïque.

Il devient ainsi hautement probable que *Hipparion* soit l'ancêtre réel de *Equus caballus*. Le 100 même raisonnement s'applique sans doute à l'espèce humaine et à ses races.

Mais quand on passe des faits biologiques aux faits de culture, les choses se compliquent singulièrement. On peut recueillir dans le sol des objets matériels, et constater que, selon la profondeur des couches géologiques, la forme ou la technique de fabrication d'un certain type d'objet varie progressivement. Et pourtant une hache ne donne pas physiquement 105 naissance à une hache, à la façon d'un animal. Dire, dans ce dernier cas, qu'une hache a évolué à partir d'une autre constitue donc une formule métaphorique et approximative, dépourvue de la rigueur scientifique qui s'attache à l'expression similaire appliquée aux phénomènes biologiques.

Ce qui est vrai d'objets matériels dont la présence physique est attestée dans le sol, pour 110 des époques déterminables, l'est plus encore pour les institutions, les croyances, les goûts, dont le passé nous est généralement inconnu.

La notion d'évolution biologique correspond à une hypothèse dotée d'un des plus hauts coefficients de probabilité qui puissent se rencontrer dans le domaine des sciences naturelles ; tandis que la notion d'évolution sociale ou culturelle n'apporte, tout au plus, 115 qu'un procédé séduisant, mais dangereusement commode, de présentation des faits.

D'ailleurs, cette différence, trop souvent négligée, entre le vrai et le faux évolutionnisme s'explique par leurs dates d'apparition respectives. Sans doute, l'évolutionnisme sociologique devait recevoir une impulsion vigoureuse de la part de l'évolutionnisme biologique ; mais il lui est antérieur dans les faits.

120 Sans remonter jusqu'aux conceptions antiques, reprises par Pascal, assimilant l'humanité à un être vivant qui passe par les stades successifs de l'enfance, de l'adolescence et de la maturité, c'est au XVIII^e siècle qu'on voit fleurir les schémas fondamentalistes qui seront par la suite l'objet de tant de manipulations : les « spirales » de Vico, ses « trois âges » annonçant les « trois états » de Comte, l'« escalier » de Condorcet.

125 Les deux fondateurs de l'évolutionnisme social, Spencer et Tylor, élaborent et publient leur doctrine avant *L'Origine des espèces* ou sans avoir lu cet ouvrage.

Antérieur à l'évolutionnisme biologique, théorie scientifique, l'évolutionnisme social n'est, trop souvent, que le pseudo-habillage faussement scientifique d'un vieux problème philosophique dont il n'est nullement certain que l'observation et l'induction puissent un 130 jour fournir la clef.

Questions générales

1. Quelle est la thèse défendue par Lévi-Strauss dans cet extrait ?
2. Comment l'auteur réfute-t-il l'attitude ethnocentrique ?
3. Pourquoi Lévi-Strauss affirme-t-il que « le barbare, c'est d'abord l'homme qui croit à la barbarie » ?
4. Comment l'auteur démontre-t-il que la diversité culturelle est un phénomène naturel ?
5. En quoi cet extrait constitue-t-il une critique du faux évolutionnisme ?

Questions sur les arguments

6. Quels sont les principaux arguments utilisés par Lévi-Strauss pour dénoncer le rejet des cultures différentes ?

7. Comment l'exemple des Espagnols et des Indiens des Grandes Antilles sert-il l'argumentation de l'auteur ?
8. Pourquoi l'auteur distingue-t-il l'évolution biologique de l'évolution sociale ou culturelle ?
9. Comment Lévi-Strauss montre-t-il que les théories évolutionnistes appliquées aux cultures sont contestables ?
10. Quels exemples historiques mobilise-t-il pour étayer sa démonstration ?

***L'Espèce fabulatrice* (Nancy Huston)**

Récits, fiction et humanité

LA QUESTION

Soudain la détenue qui s'était tue jusque-là relève la tête, me regarde droit dans les yeux et dit : "A quoi ça sert d'inventer des histoires, alors que la réalité est déjà tellement incroyable ?"

Cette femme est prostrée, elle a tué quelqu'un, moi non, tous mes meurtres sont dans mes 5romans.

Je suis à la prison de Fleury-Mérogis. Les autres membres du club de lecture de la Maison d'arrêt des femmes me regardent. Toutes attendent ma réponse. Le silence se prolonge et je sens un gouffre s'ouvrir entre elles et moi car il n'y a pas de doute, leur réalité est plus incroyable que la mienne. Se bousculent dans mon esprit des scènes possibles de leur 10incroyable réalité, scènes de sang, de couteaux, de revolvers, de bombes, de cris, de hurlements, de drogue, de coups, de désordre, de pauvreté, d'angoisse, de mauvaises nuits, de cauchemars, d'alcoolisme, de viol, de désespoir, de confusion...

Que dire ? "Pour donner une forme à la réalité" ? Non, je ne peux pas dire ça. Ce serait absurdement insuffisant, blessant d'insuffisance, et de suffisance aussi, ce n'est 15certainement pas la bonne réponse, or cette femme veut désespérément une réponse.

Alors je cherche...

NAISSANCE DU SENS

On croit toujours qu'elles en ont lourd sur le cœur, les mouettes, alors que ça ne veut rien dire du tout, c'est votre psychologie qui vous fait cet effet-là. On voit partout des trucs qui 20n'existent pas, c'est chez vous que ça se passe, on devient une espèce de ventriloque qui fait parler les choses, les mouettes, le ciel, le vent, tout, quoi...

ROMAIN GARY

Animaux nous sommes.

Mammifères, primates super-supérieurs, etc. Sans plus de raison d'être sur la planète Terre, 25ni d'y faire quoi que ce soit, que les autres espèces, sur cette planète ou une autre.

Mais nous sommes spéciaux.

Tous les animaux, diversement, constatent, enregistrent, réfléchissent. Leurs sens transmettent des informations lacunaires à leur cerveau, qui construit à partir d'elles l'image d'un monde complet. Cahin-caha, ils en tirent des conclusions, se les communiquent, 30coopèrent, s'efforcent de survivre de leur mieux.

Notre spécialité, notre prérogative, notre manie, notre gloire et notre chute, c'est le pourquoi.

Pourquoi le pourquoi ? D'où surgit-il ?

Le pourquoi surgit du temps.

35Et le temps, d'où vient-il ?

De ce que, seuls de tous les vivants terrestres, les humains savent qu'ils sont nés et qu'ils vont mourir.

Ces deux savoirs nous donnent ce que n'ont pas même nos plus proches parents, chimpanzés et bonobos : l'intuition de ce qu'est une vie entière.

40 Nous seuls percevons notre existence sur terre comme une trajectoire dotée de sens (signification et direction). Un arc. Une courbe allant de la naissance à la mort. Une forme qui se déploie dans le temps, avec un début, des péripéties et une fin. En d'autres termes : un récit.

"Au commencement, le Verbe" veut dire cela : c'est le verbe (l'action dotée de sens) qui 45 marque le commencement de notre espèce.

Le récit confère à notre vie une dimension de sens qu'ignorent les autres animaux. Pour cette raison je mettrai dorénavant, à ce sens-là, une lettre majuscule. Le Sens humain se distingue du sens animal en ceci qu'il se construit à partir de récits, d'histoires, de fictions.

•

L'univers comme tel n'a pas de Sens. Il est silence.

50 Personne n'a mis du Sens dans le monde, personne d'autre que nous.

Le Sens dépend de l'humain, et l'humain dépend du Sens.

Quand nous aurons disparu, même si notre soleil continue d'émettre lumière et chaleur, il n'y aura plus de Sens nulle part. Aucune larme ne sera versée sur notre absence, aucune conclusion tirée quant à la signification de notre bref passage sur la planète Terre ; cette 55 signification prendra fin avec nous.

A l'instar de la nature, nous ne supportons pas le vide. Sommes incapables de constater sans aussitôt chercher à "comprendre". Et comprenons, essentiellement, par le truchement des récits, c'est-à-dire des fictions.

Il ne nous suffit pas, à nous, d'enregistrer, construire, déduire le sens des événements qui se 60 produisent autour de nous. Non : nous avons besoin que ce sens se déploie – et ce qui le fait se déployer, ce n'est pas le langage mais le récit. C'est pourquoi tous les humains élaborent des façons de marquer le temps (rituels, dates, calendriers, fêtes saisonnières, etc.) – marquage indispensable à l'éclosion des récits.

Les singes peuvent apprendre des milliers de mots et manipuler tant bien que mal des signes 65 linguistiques, mais ils ne se racontent pas d'histoires.

Ils ne peuvent même pas se dire : "On se retrouve ici demain à la même heure" !

Quand des antilopes arrivent devant un lit de rivière desséché, elles cherchent de l'eau ailleurs ou elles meurent de soif. Les humains, devant le même constat désolant, tout en cherchant de l'eau ailleurs, et avant de mourir de soif, interprètent. Ils prient, dansent, 70 cherchent des coupables, se lancent dans des rituels de propitiation pour convaincre les esprits d'envoyer de la pluie...

Le sens est promu en Sens.

Tout est par nous ainsi traduit, métamorphosé, métaphorisé. Oui, même à l'époque moderne, désenchantée, scientifique, rationnelle, inondée de Lumières.

75 Car la vie est dure, et ne dure pas, et nous sommes les seuls à le savoir.

Réel-réel : cela n'existe pas, pour les humains. Réel-fiction seulement, partout, toujours, dès lors que nous vivons dans le temps.

La narrativité s'est développée en notre espèce comme technique de survie. Elle est inscrite dans les circonvolutions mêmes de notre cerveau. Plus faible que les autres grands primates, 80 sur des millions d'années d'évolution, l'Homo sapiens a compris l'intérêt vital qu'il y avait pour lui à doter, par ses fabulations, le réel de Sens.

C'est ce que nous faisons tous, tout le temps, sans le vouloir, sans le savoir, sans pouvoir nous arrêter.

La vie des primates sur la planète Terre est remplie de dangers et de menaces. Tous les 85primates tentent de s'en protéger en s'envoyant des signaux. Nous seuls fantasmons, extrapolons, tricotons des histoires pour survivre – et croyons dur comme fer à nos histoires. Parler, ce n'est pas seulement nommer, rendre compte du réel ; c'est aussi, toujours, le façonner, l'interpréter et l'inventer.

Le réel est sans nom. Le nom "juste" ou "naturel" – d'un objet, acte ou sentiment – n'existe 90pas.

Aussi loin que l'on remonte dans les étymologies, de mot en mot on ne trouve que d'autres mots c'est-à-dire d'autres signes arbitraires, découpant le monde, construisant leurs objets au lieu de les trouver.

C'est nous seuls qui les avons engendrés. Ils sont réels, puisqu'ils font partie de notre réalité, 95mais ils ne sont pas "vrais".

Sans hommes : pas de nom.

Dieu qui nomme les premiers hommes, etc., c'est une fiction. Nous ne sommes pas Sa création, Il est la nôtre.

Dieu ne peut pas être, ailleurs que dans nos histoires. Pour être Dieu il faut parler et pour 100parler il faut une langue et pour avoir une langue il faut déjà faire partie de l'histoire humaine.

Dieu et les dieux font de fait partie de cette histoire – même s'ils refusent systématiquement de l'admettre.

Votre nom, aussi, est une fiction. Il aurait pu être autre. Vous pouvez le changer. Les femmes en changent souvent. En se mariant, elles passent d'une fiction à une autre.

Le baptême, le mariage : actes magiques.

Toute nomination est un acte magique.

Les êtres humains sont des magiciens qui s'ignorent.

L'argent est une fiction : de petits bouts de papier dont on a décrété qu'ils représentaient 110l'or. L'or est une fiction. Dans l'absolu il ne vaut pas plus que le sable. La Bourse est une gigantesque fiction.

Les êtres humains sont des alchimistes qui s'ignorent : par leurs fabulations, ils transforment tout en argent c'est-à-dire en or.

Ce ne sont pas des mensonges, car nous y croyons en toute bonne foi. C'est dans notre 115intérêt d'y croire.

Si le langage se contentait de refléter la réalité, pourquoi chaque langue engendrerait-elle des mots qu'il ne faut pas prononcer ?

Les jurons sont l'une des grandes preuves de l'humanité.

Ordinateurs et chimpanzés sont incapables de mentir, d'écrire de la poésie, de proférer des 120injures. Trois formes de magie banale et répandue chez nous, qui, toutes, impliquent d'employer à dessein un mot pour un autre.

Raconter : tisser des liens entre passé et présent, entre présent et avenir. Faire exister le passé et l'avenir dans le présent. (Singulièrement : par l'écriture.)

Les autres grands primates vivent dans le présent. Ils peuvent tirer des leçons du passé pour 125mieux gérer ce présent, mais ils ne se projettent ni dans le passé (surtout celui d'avant leur naissance !) ni dans l'avenir (surtout celui d'après leur mort !).

Du coup, chez eux : nulle angoisse de la mort, nulle nostalgie et nul espoir... tous affects liés à la narrativité, cette manie spécifiquement humaine de doter le réel de Sens.

Le Sens est notre drogue dure. Sous forme d'idéal politique ou religieux, elle est non seulement dure mais pure. Pour s'en procurer, certains iront jusqu'à tuer père et mère, voire à sacrifier leur propre vie (les kamikazes).

•

Les grands primates valorisent le groupe auquel ils appartiennent et sont prêts à se battre avec férocité pour le défendre contre d'autres groupes. Ils savent forger des liens, consoler, attaquer, s'entraider, se trahir... En un mot, ils connaissent l'empathie et sont capables de se mettre à la place d'autrui – capables, donc, comme nous, de cruauté et de compassion. Ce qui est spécifiquement humain, ce n'est pas d'être gentil ou méchant, cruel ou compatissant, c'est de se dire qu'on l'est pour quelque chose ; or cette chose (religion, pays, lignée) est toujours une fiction.

•

Qu'apporte donc l'entrée de l'Homo sapiens dans le temps, dans le Sens ? Ceci, que n'ont pas les singes : un soi.

Moi, je est une fiction.

La vérité (surprenante !) est qu'il est plus facile de se mettre à la place d'autrui qu'à la sienne. Pour se mettre à la place d'autrui, on n'a pas besoin de narrativité. Pour se mettre à la sienne, si. La différence entre les singes et nous est exactement la différence entre l'intelligence et la conscience. Entre le fait d'exister et le sentiment d'exister. Entre "veux faire ça" et... "pourquoi suis-je là ?"

La conscience, c'est l'intelligence plus le temps, c'est-à-dire : la narrativité.

Elle s'absorbe en même temps que le langage. Ce n'est pas : d'abord j'apprends les mots individuels, ensuite j'apprends à les enchaîner en des histoires ; c'est... moi, je : déjà toute une histoire !

Fœtus humain, fœtus chimpanzé : identiquement lovés dans le ventre de leur mère ; identiquement expulsés, nettoyés, nourris et soignés par leur mère. Mais à leur rejeton les parents chimpanzés ne donnent pas un nom, ne chantent pas Fais dodo, Colas mon p'tit frère, ne disent pas Mon bébé, mon petit bébé chéri, n'apprennent pas sa généalogie.

Le petit humain apprendra à dire moi, je ; le petit chimpanzé, non.

En pénétrant dans notre cerveau, les fictions le forment et le transforment. Plutôt que nous ne les fabriquions, ce sont elles qui nous fabriquent – bricolant pour chacun de nous, au cours des premières années de sa vie, un soi.

On ne naît pas (un) soi, on le devient. Le soi est une construction, péniblement élaborée. Loin d'être toujours-déjà là, en attente de s'affirmer, c'est d'abord un cadre vide et ensuite une configuration mobile, en transformation permanente, que l'on ne fixe que par convention.

Ceux qui disent : "Comme c'est étrange" (ou "comme c'est regrettable" ou "comme c'est incroyable" ou "comme c'est injuste") que l'on ne se souvienne pas de la petite enfance... ne savent pas ce qu'est un être humain.

Pas de souvenirs de la petite enfance car pas encore de soi sur qui accrocher des fictions. Notre façon d'enregistrer le monde était alors si différente qu'elle est devenue pour nous, adultes, illisible. On ne peut que la deviner à travers les traces fugitives qui en remontent : rêves, œuvres d'art, maladies mentales.

Notre mémoire est une fiction. Cela ne veut pas dire qu'elle est fausse, mais que, sans qu'on lui demande rien, elle passe son temps à ordonner, à associer, à articuler, à sélectionner, à exclure, à oublier, c'est-à-dire à construire, c'est-à-dire à fabuler.

On dit bien : “Raconte-moi l’histoire de ta vie”, car raconter une vie est impossible (même après l’âge de six ans, quand le moi, je est là, bien installé avec ses souvenirs propres).

175 Tolstoï, dans sa jeunesse, a une fois tenté d’écrire L’histoire de la journée d’hier et a abandonné au bout de quelque deux cents pages, ayant compris qu’il s’était fixé un objectif impossible.

Je jure de dire toute la vérité ? Il nous est loisible de dire des choses vraies, mais non la vérité, et surtout pas toute, même au sujet de ce qui s’est passé au cours des cinq dernières 180 minutes dans le lieu où nous nous trouvons. On ne peut la dire car elle est infinie. Pour rester soi, on doit en oblitérer presque tout.

Chaque infime détail de votre expérience entre la vie et la mort requerrait une infinité de temps si vous deviez l’expliquer exhaustivement. Ainsi, pour me faire comprendre qui vous êtes, pour me raconter “l’histoire de votre vie”, non seulement vous oubliez des millions de 185 choses mais vous laissez de côté des millions d’autres. Forcément, vous choisissez les événements que vous estimez les plus saillants, ou pertinents, ou importants... et vous les agencez en récit.

Vous fabulez, en toute innocence. Par les mêmes procédés qu’emploient les romanciers, vous créez la fiction de votre vie.

190 Le récit d’enfance (comme le récit de rêve) fournit aux psychanalystes un terrain d’élection pour étudier la démarche narrative, le style de chaque patient. Peu ou pas de faits vérifiables ; pas de contrôle possible ; quartier libre à l’interprétation !

Freud écoutait, médusé, le roman familial de ses patients. Sa découverte, immense : ce qui est déterminant est ce qui fait Sens pour le sujet, et seulement cela.

195 Tous, nous échafaudons des romans pour raconter notre séjour sur terre. Mieux : nous sommes ces romans ! Moi, je est ma façon de (conce)voir l’ensemble de mes expériences.

La conscience n’est rien d’autre que le penchant prononcé de notre cerveau en faveur de ce qui est stable, continu, raisonnable et racontable.

Quand le moi romancier défaille, n’arrive plus à conduire efficacement (et 200 imperceptiblement) son travail de construction, d’ordonnance, d’invention, d’exclusion, d’interprétation, d’explication, etc., “la réalité” devient du n’importe quoi.

Dans les stades ultimes de la maladie d’Alzheimer, par exemple, nous continuons de parler, mais nous cessons d’interpréter. La personne est vivante, mais l’histoire de sa vie est terminée.

•

205 Où est le réel humain ? Dans les fictions qui le constituent.

Personne n’est responsable de ces fictions ; elles ne sont pas l’effet d’un complot des puissants contre les impuissants ; personne n’a pris la décision de les élaborer. Elles imprègnent notre monde de part en part. Dire d’un monde qu’il est humain, c’est dire qu’il est imprégné de fictions de part en part.

210 Quand je dis fictions, je ne dis pas de l’air. Je ne dis pas, comme ce gros bras transpirant et ahanant qui a trébuché, une journée durant, mes dizaines de cartons de livres d’un appartement à l’autre : “Des bulles, tout ça ! Pouf !”

Quand je dis fictions, je dis réalités humaines, donc construites.

J’en vis aussi, comme tout le monde.

215 Les Huns, les Mongols, les nazis, les membres du NKVD – barbares du Nord et du Sud, d’hier et d’aujourd’hui – étaient fermement convaincus de vivre dans le réel, alors que leur tête bourdonnait de mythes (historiques, biologiques, scientifiques) pour rationaliser,

justifier et glorifier leurs déprédations, leurs massacres, leurs spoliations, leurs bains de sang.

220 Les gens qui se croient dans le réel sont les plus ignorants, et cette ignorance est potentiellement meurtrière.

Pour nous autres humains, la fiction est aussi réelle que le sol sur lequel nous marchons. Elle est ce sol. Notre soutien dans le monde.

Aucun groupement humain n'a jamais été découvert circulant tranquillement dans le réel à 225 la manière des autres animaux : sans religion, sans tabou, sans rituel, sans généalogie, sans contes, sans magie, sans histoires, sans recours à l'imaginaire, c'est-à-dire sans fictions.

Elaborées au long des siècles, ces fictions deviennent, par la foi que nous mettons en elles, notre réalité la plus précieuse et la plus irrécusable. Bien que toutes tissées d'imaginaire, elles engendrent un deuxième niveau de réalité, la réalité humaine, universelle sous ses 230 avatars si dissemblables dans l'espace et dans le temps.

Entée sur ces fictions, constituée par elles, la conscience humaine est une machine fabuleuse... et intrinsèquement fabulatrice.

Nous sommes l'espèce fabulatrice.

Question : Comment Nancy Huston démontre-t-elle que l'être humain est une « espèce fabulatrice » ?

En bon père de famille (Rose Lamy)

Réflexion sociale et morale

CHAPITRE II. B : L'AFFAIRE DAVAL ET LE MYTHE DU « MEURTRE DE JOGGEUSE »

Lors de l'affaire Daval, il est remarquable de constater à quel point les médias et les commentateurs ont adhéré au mythe du monstre qui s'attaque aléatoirement à une joggeuse — la version rurale du rôdeur dans les parkings —, au point de se détourner de la recherche de la vérité et de la réalité des faits. Pour le comprendre, il faut d'abord revenir 5 en détail sur ce meurtre. Notez que pour respecter la volonté de sa famille, en dehors des articles de presse cités, je désignerai Alexia par son nom de famille de naissance, Alexia Fouillot¹⁵.

Lorsque cette affaire commence, nous sommes le vendredi 27 octobre 2017 et le hashtag #MeToo, ainsi que sa déclinaison française #BalanceTonPorc déferlent sur le monde depuis 10 quinze jours. Les violences sexistes sont au cœur de toutes les discussions. À Gray-la-Ville, une petite commune de Haute-Saône, Alexia Fouillot et son mari Jonathann Daval dînent en famille chez les parents d'Alexia. De retour chez lui, le couple se serait disputé. Selon Jonathann Daval, sa compagne l'aurait alors mordu au bras, ce qui lui aurait fait « péter un câble¹ ». Il lui aurait alors asséné des coups au visage, « entre cinq et dix, selon les médecins 15 légistes² », avant de l'étrangler : « Je l'ai saisie par le cou, j'ai serré, le temps on l'a estimé à quatre minutes, mais moi je peux pas vous estimer le temps³. »

Une mise à mort de quatre minutes, c'est long. J'ai essayé de serrer un oreiller comme si j'étranglais quelqu'un : je n'ai tenu que quelques secondes. Les pensées divaguent, les doigts se crispent et deviennent douloureux.

20 Pour avoir une idée du temps que ça représente, *La Marseillaise* que l'on joue avant un match de foot ne dure qu'une minute. *Non, je ne regrette rien* d'Édith Piaf, deux minutes et vingt-deux secondes. Il faut l'imaginer étrangler Alexia Fouillot toute la durée de la chanson de Jacques Brel *Ne me quitte pas*, quatre minutes et dix secondes. « La jeune femme s'est

¹⁵ Élise Costa, « On ne tue pas gratuitement, n'est-ce pas Jonathan ? », Slate, 14 décembre 2020.

La dernière phrase est coupée sur la photo et se poursuit sur la page suivante ou hors champ.

dé battue jusqu'à en avoir les ongles retournés et lui laisser sur les bras et les mains des 25 traces de griffures et de morsures¹⁶», rapporte BFM.

Jonathann Daval n'appelle ni les secours ni ses proches, et imagine un plan pour échapper à ses responsabilités : faire passer le meurtre conjugal qu'il vient de commettre pour un meurtre de joggeuse. Il chausse alors des baskets aux pieds d'Alexia Fouillot, transporte le corps dans le coffre de sa voiture et le dépose dans un bois des environs. « C'est comme 30 traîner un vulgaire sac à patates », dira-t-il en sanglots lors de son procès. Avec une bombe de mousse expansive et un briquet, il tente enfin de mettre le feu au cadavre et rentre chez lui. Il prend un somnifère, se couche et, dès le lendemain, continue à parfaire son alibi. Il envoie depuis le téléphone d'Alexia Fouillot un SMS à sa sœur, l'informant qu'« elle » part faire un jogging et qu'« elle » fera peut-être un crochet pour passer boire un café. 35 Alexia est morte depuis plusieurs heures et son corps repose dans un bois quand il usurpe son identité. Jonathann Daval passe voir sa mère et ses beaux-parents, les parents d'Alexia. Il envoie depuis son téléphone plusieurs SMS à Alexia, dont il sait qu'ils ne seront jamais lus. « Toujours en train de courir ? Je vais au verre vider les cadavres que tu bois. Lol. Bisous, à tout à l'heure. Je t'aime.¹⁷ » Il est tellement crédible dans son rôle de mari inquiet que son 40 beau-frère, Grégory, le mari de la sœur d'Alexia, lui propose de refaire le circuit du running supposé de sa compagne en voiture, puis ils se rendent aux urgences pour vérifier qu'elle n'y a pas été admise, ce que Jonathann Daval sait pertinemment. Grégory finit par déposer son beau-frère à la gendarmerie vers 12 heures le samedi 28 octobre. Pour les policiers, dès ce moment c'est clair : Jonathann Daval est suspect. « Nous avons tout de 45 suite des soupçons, donc je demande une deuxième audition qui va être extrêmement longue en fin de samedi après-midi » déclare Emmanuel Dupic, procureur de la République de Haute-Saône, dans l'émission *Faites entrer l'accusé*.

Police et justice connaissent les statistiques en la matière : quand une femme meurt, elle a selon toute probabilité été tuée par son mari ou les hommes de son entourage. De surcroît, 50 son attitude est équivoque dès le signalement de la disparition et, pendant sa déposition,

¹⁶ Rym Bey, Céline Hussonnois-Alaya, « Meurtre d'Alexia : comment Jonathann Daval a forgé son alibi », *bfmtv.com*, 1er février 2018.

¹⁷ Nicolas Bastuck, « Les premiers aveux de Jonathann Daval durant sa garde à vue », *Le Point*, 15 juin 2019.

les enquêteurs remarquent des traces de griffures sur ses bras. Ils restent discrets le temps de rassembler les preuves¹⁸.

Les médias, eux, miroir de notre rapport au réel, choisissent d'adhérer sans aucune retenue à la version de Jonathann Daval. Pendant plusieurs semaines, en effet, Alexia Fouillot est présentée par les médias comme la victime d'un meurtre de joggeuse. Aucune précaution journalistique n'est prise pour préciser qu'il s'agit d'une théorie, et qu'elle repose sur le témoignage du mari. Pas de « selon Jonathann Daval » ou de guillemets, aucun usage du conditionnel. Quand je pense au zèle avec lequel les médias appliquent la présomption d'innocence quand de bons pères de famille sont accusés, je suis consternée par la légèreté avec laquelle ils se sont empressés de relayer le mensonge, voire l'alibi d'un tueur.

Je ne reprendrai ici que quelques exemples, mais vous pouvez en retrouver des dizaines toujours en ligne. Ainsi, *La Charente Libre* titre à l'indicatif « Alexia Daval, 29 ans, employée de banque, a disparu samedi pendant son footing peu après avoir quitté son domicile¹⁹ », quand *Paris Match* se fait plus lyrique, évoquant une marche blanche « pour rendre hommage à la jeune femme de 29 ans, assassinée alors qu'elle était partie courir²⁰ ». Dans *Libération*, on peut lire que « la jeune femme était partie courir samedi dernier et [que] son mari, sans nouvelles après plusieurs heures, avait alerté la gendarmerie²¹ ». Le quotidien *Le Monde* rapporte l'organisation de rassemblements « pour rendre hommage à la joggeuse et aux femmes victimes d'agression²² ». Sur le site de France Info, on indique qu'« une semaine après sa disparition lors d'un jogging, une centaine de personnes a rendu hommage à Alexia Daval en faisant de la course à pied à Paris, Marseille, Dijon, Besançon et bien sûr Gray (Haute-Saône), la ville où elle habitait²³ ».

¹⁸ « Jonathann Daval, la trahison du gendre idéal », *Faites entrer l'accusé*, RMC Story, 31 octobre 2021.

¹⁹ « Meurtre d'Alexia Daval : "On connaît les raisons de sa mort", l'enquête avance », *Charente Libre*, 1er novembre 2017

²⁰ Amandine Bourgoïn, « "Elle était mon oxygène" : le déchirant message du mari de la joggeuse Alexia Daval », *Paris Match*, 6 novembre 2017.

²¹ « Gray : la joggeuse Alexia Daval étranglée mais pas violée », *Libération*, 4 novembre 2017.

²² « Plusieurs courses organisées en hommage à la joggeuse assassinée Alexia Daval », *Le Monde*, 4 novembre 2017.

²³ « Alexia Daval : l'hommage des joggeurs », *franceinfo.fr*, 4 novembre 2017.

On cherche du côté des *monstres* et dans le comportement d'Alexia Fouillot elle-même le sens de sa mort : « La procédure s'attache à recenser les délinquants sexuels de la région et 75 à interroger les proches et les voisins sur les habitudes de la victime²⁴. » Les médias vont jusqu'à monter des dossiers thématiques sur les « meurtres de joggeuses », alors qu'Alexia Fouillot est victime d'un féminicide dans la sphère familiale. Pour *Le Télégramme*, « le meurtre d'Alexia Daval, une joggeuse dont le corps a été retrouvé calciné dans un bois, s'ajoute à une liste de plusieurs crimes semblables constatés ces dix dernières années²⁵ ».

80 Je suis particulièrement troublée par cet article de *Ouest-France* datant du 1er novembre 2017 :

« Partie courir, samedi 28 octobre, près de chez elle, en Haute-Saône, Alexia Daval, 29 ans, a été retrouvée morte lundi, le corps calciné. Avant elle, sept femmes qui faisaient leur jogging ont été tuées en France, entre 2007 et 2014²⁶. »

85 Un meurtre de joggeuse par an, c'est beaucoup, mais en 2017, il y a eu cent vingt-trois féminicides et des centaines de milliers de plaintes pour violences conjugales sont déposées chaque année. Quand un Grenelle est organisé par le gouvernement pour lutter contre les violences intrafamiliales la même année, le titre de *Ouest-France* qui couvre l'événement affiche un relativisme étonnant : « Avec 123 féminicides en 2017, la France n'est pas le pays 90 le plus mal classé d'Europe²⁷. »

Ce parti pris médiatique avait été dénoncé dans un article publié le 30 janvier 2018, deux jours après l'interpellation de Jonathan Daval, par la journaliste Agathe Ranc dans un article de *L'Obs* : « Pour certains médias, Alexia Daval est toujours "la joggeuse disparue", "la joggeuse tuée". L'usage de cette expression pose un problème, car c'est une reprise sans 95 questionnement de la version des faits défendue par Jonathann Daval lors de sa garde à vue²⁸ », écrit-elle. Depuis, à ma connaissance, aucun article ou édito n'a jamais été publié

²⁴ Popeline Chollet, « Meurtre d'Alexia Daval : la traque du prédateur », *Paris Match*, 9 novembre 2017.

²⁵ « Meurtres de joggeuses. Les précédents depuis dix ans », *Le Télégramme*, 1er novembre 2017.

²⁶ « Avant Alexia Daval, sept joggeuses tuées en France en l'espace de sept ans », *Ouest-France*, 1er novembre 2017.

²⁷ Fabien Cazenave, « Avec 123 féminicides en 2017, la France n'est pas le pays le plus mal classé d'Europe », *Ouest-France*, 3 novembre 2019.

²⁸ Agathe Ranc, « Alexia Daval : ce n'est pas un "meurtre de joggeuse" mais un féminicide », *L'Obs*, 30 janvier 2018.

pour reconnaître cette erreur déontologique collective. Selon moi, ce parti pris journalistique ne peut avoir que deux explications : soit les journalistes et les rédactions, imprégnés de croyances sexistes, ont relayé la version du mari sans imaginer qu'il puisse mentir — dans ce cas, ils doivent se former en urgence sur le traitement médiatique des 100violences domestiques et tirer des enseignements de ce loupé — soit les médias ont bien compris que les croyances et la théorie des monstres font davantage vendre qu'une information rationnelle basée sur la recherche de la vérité. Ils font donc le choix de traiter certaines affaires, les meurtres de femmes en particulier, avec moins de soin et plus de sensationnalisme qu'ils n'en auraient eu pour une affaire d'homicide.

105Quoi qu'il en soit, il était facile pour Jonathann Daval de créer une diversion vers les monstres qui sévissent dans l'espace public. Le mythe est bien rodé, efficace, et permet à une société entière de ne pas regarder en face la réalité des violences commises par les bons pères de famille. On préfère accepter l'idée que, parfois, des hommes monstrueux s'en prennent à des femmes comme le loup s'en prend aux promeneuses innocentes, et 110bien que nous soyons désolés de cet état de fait, il n'y a rien que nous puissions faire contre ces violences inévitables et aléatoires. C'est en substance le message désespérant livré à longueur d'articles écrits dans le sillage du meurtre d'Alexia Fouillot : « Elles sont toutes tombées entre les griffes de tueurs, proies de pervers sexuels qui leur ont ôté la vie pour assouvir leurs sombres pulsions²⁹ », peut-on ainsi lire dans *Paris Match*. Si Jonathann 115Daval a finalement avoué son crime en le justifiant de la manière la plus brutale possible — nous y reviendrons — et s'il a été condamné à vingt-cinq ans de réclusion criminelle, pour une partie de la population, la disparition d'Alexia Fouillot restera néanmoins toujours associée à un meurtre de joggeuse. D'ailleurs, si vous tapez dans Google « meurtre de joggeuses », les premiers articles évoquent cette affaire.

120À la lumière des événements — le meurtre par étranglement d'une femme par son mari, dans la cellule familiale —, on pourrait considérer que ces articles relèvent de la désinformation, voire de la *fake news* patriarcale sur laquelle personne ne souhaite revenir. Relayer le discours des bons pères de famille, suspects numéro un en cas de féminicide, ne sert pas qu'à disculper des mis en cause auprès de l'opinion ou des futurs jurés qui rendront 125un verdict aux assises.

²⁹ Popeline Chollet, *art. cit.*.

Ces couvertures médiatiques contribuent à enfermer les femmes dans de fausses croyances qui les mettent en danger, les conduisent à fuir l'espace public pour se réfugier dans la cellule familiale, en réalité le théâtre privilégié des violences domestiques.

***Vivre avec son passé* de Charles Pépin (2023)**

Mémoire, identité et expérience personnelle

CHAPITRE IV : LE PASSE, SOCLE DE NOTRE IDENTITE

Les premières minutes de *Mulholland Drive*, le chef-d'œuvre de David Lynch, nous donnent à voir Rita errante en pleine nuit, sur les hauteurs d'Hollywood, en état de choc, après un accident de voiture. Elle descend la colline et se retrouve en ville, hagarde, chancelante dans un monde étranger. Victime d'une amnésie post-traumatique, elle a oublié son identité et même sa perception du monde. L'environnement semble troublé. Comme si elle se trouvait incapable d'identifier ce qu'elle voit, comme si sa mémoire sémantique elle-même était affectée. Perdue, effrayée, elle trouve refuge dans une maison à l'insu de ses occupants visiblement partis pour un long voyage. C'est là qu'elle rencontrera Betty. « Je ne sais plus qui je suis », lui confiera-t-elle dans un sanglot. Lorsque cette dernière lui demande comment elle s'appelle, elle est prise d'un vertige. Elle remarque un prénom sur une affiche de cinéma collée au mur : Rita. Ce sera donc Rita.

Sans les souvenirs de sa mémoire épisodique (sa mémoire procédurale n'est pas touchée puisqu'elle peut accomplir les gestes de la vie ordinaire), elle a perdu tout repère identitaire, ne sait plus rien d'elle-même. Dans cette scène, David Lynch filme merveilleusement une évidence à laquelle nous ne songeons pas assez : ce sont nos souvenirs qui nous disent qui nous sommes. Je sais qui sont mes parents parce que je me souviens de leurs visages, leurs voix, leurs odeurs, et de tous ces moments de vie à leurs côtés. Je sais que je t'aime parce que je partage des épisodes de ma vie avec toi, je revois notre rencontre et la première fois que je t'ai dit « je t'aime ». Mais si je ne me souviens plus de rien ? Comment savoir qui je suis ? Perdre la mémoire, c'est perdre son identité.

Le malade d'Alzheimer

Le neuropsychologue Francis Eustache, spécialiste de la maladie d'Alzheimer, est un des premiers chercheurs à avoir utilisé l'imagerie neuro-cérébrale pour étudier la mémoire humaine et ses troubles. Il montre au travers de plusieurs cas, notamment celui de P. H., une patiente de quatre-vingt-trois ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer à un stade sévère¹, comment les pertes de mémoire créent des troubles identitaires : ces derniers ne viennent d'ailleurs pas d'une disparition totale du sentiment d'identité, mais plutôt de la persistance de bribes de ce sentiment, très fragmentaires et partielles, disséminées dans une amnésie généralisée. P. H., par exemple, se reconnaît encore sur des

photographies qui la représentent jeune fille, mais plus du tout sur celles qui la montrent adulte. Sur ces dernières, elle voit une inconnue quand elle ne croit pas reconnaître quelqu'un de sa famille. Cette octogénaire conserve donc uniquement sa toute première mémoire épisodique, et c'est 30 probablement pourquoi elle conserve également quelques traces d'un sentiment d'identité. L'identité suppose la continuité de ce sentiment d'être soi, et cela seule une mémoire épisodique pleinement opérationnelle semble en mesure de nous la donner.

Les personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer sont-elles encore elles-mêmes ? De fait, il s'agit toujours de la même personne physique. Mon père reste mon père, même atteint par la maladie. Son 35 identité administrative demeure inchangée, il porte toujours son nom et prénom, et garde sa place dans la famille. Il reste un mari, un père, un grand-père, un oncle. Mais si nous définissons l'identité comme la conscience d'être identique à soi tout au long des événements de sa vie, la réponse n'est plus aussi certaine. Mon père est-il encore lui-même s'il ne se souvient pas du prénom de ses enfants, du pays dans lequel il a grandi, du métier qu'il a exercé, des amis qui l'ont accompagné ? Est-il encore 40 lui-même s'il n'a plus la mémoire de ce qui a compté pour lui ? Si la mémoire procédurale résiste mieux à la maladie d'Alzheimer que la mémoire épisodique, si les aptitudes à tondre une pelouse, cuisiner un osso bucco ou construire une cabane à oiseaux demeurent plus longtemps, une telle perte de la mémoire épisodique nous donne l'impression que notre père ou notre grand-mère sont atteints dans leur identité même. Ils nous paraissent alors parfois presque étrangers, eux-mêmes ne se 45 reconnaissant plus tout à fait, ne sachant plus vraiment qui ils sont. Il arrive – et c'est peut-être le plus troublant – de regagner d'un coup leur lucidité et leur mémoire, de manière très ponctuelle, comme dans un jaillissement subit, avant de retomber dans la confusion et l'amnésie, laissant leurs proches d'autant plus désemparés qu'ils ont cru retrouver, l'espace d'un instant, l'être qu'il était avant la maladie.

50 Imaginons que nous n'ayons plus le souvenir des grandes joies ni des grandes peines de notre existence, des décisions importantes que nous avons su prendre aux moments déterminants comme de celles que nous avons manquées, faute de courage, que nous perdions aussi le souvenir de nos amours, de nos premiers émois érotiques, de nos plus intenses émotions esthétiques, spirituelles, et plus généralement des principales étapes du chemin de notre vie ; que resterait-il de notre identité, 55 de la conscience que nous avons de nous-mêmes ?

Le souvenir de tous ces épisodes constitue la mémoire du chemin qui a fait de nous la personne que nous sommes aujourd'hui. Avoir conscience de soi à travers l'ensemble de ces souvenirs permet de

mieux se connaître, mieux comprendre ses propres réactions, et appréhender ses propres émotions. Si ces souvenirs sont occultés, nous ne parvenons pas à analyser nos comportements réflexes, les 60 sentiments qui nous étreignent. Le dénuement dans lequel on se trouve alors peut provoquer un trouble identitaire, l'impression de s'échapper, d'être obscur ou étranger à soi-même.

Je me souviens donc je suis

La question de l'identité personnelle est un des problèmes philosophiques les plus passionnants, mais aussi les plus complexes. Qu'est-ce qui nous définit en tant qu'individu singulier, nous distingue de 65 tout autre ? Qu'est-ce qui demeure en nous de manière permanente et constitue ainsi le socle de notre identité ? Pas notre corps, puisque toutes nos cellules se renouvellent continuellement selon un cycle de sept ans pour que nous soyons totalement « régénérés ». Nous restons cependant bien nous-mêmes, en tout cas nous en avons le sentiment, la conviction intime. Nous sommes tel le bateau de Thésée évoqué par Plutarque dans *Vies des hommes illustres*. Celui-ci, au cours des multiples 70 aventures du mythique héros grec, aurait été tant réparé que plus une seule de ses pièces d'origine ne le constitue. Plus rien ne reste de ses éléments initiaux, pourtant, le bateau existe toujours, semblable à lui-même... Mais est-ce toujours le même ? À quoi son identité tient-elle ? À une certaine idée du bateau ? À un principe directeur dans sa conception ? Et qu'en est-il alors de nous ?

La question est si ardue que les chrétiens ont dû s'en remettre à Dieu pour assurer la permanence de 75 l'identité personnelle : l'« âme » serait le siège de celle-ci, permanente, éternelle, survivant à la mort physique. Descartes ira même jusqu'à développer l'idée de « création continuée » : nous sommes nous-mêmes parce que Dieu continue sans cesse de nous créer comme il continue de créer le monde. Ainsi, lorsque nous dormons et perdons la conscience de nous-mêmes, Dieu reste le garant de notre identité. Mais si nous n'avons pas la foi, ne croyons ni en Dieu ni en l'existence de l'âme, qu'est-ce qui 80 nous garantit la permanence de notre moi ? Devons-nous en déduire, avec David Hume, que le moi n'est qu'une illusion, l'identité personnelle une fiction ?

Dans son *Traité de la nature humaine*, David Hume se frotte à cette épineuse question : « Il y a certains philosophes qui imaginent que nous avons à tout moment la conscience intime de ce que nous appelons notre moi [...]. Pour ma part, quand je pénètre le plus intimement dans ce que j'appelle moi, 85 je bute toujours sur une perception particulière ou sur une autre, de chaud ou de froid, de lumière ou d'ombre, d'amour ou de haine, de douleur ou de plaisir ; je ne peux jamais me saisir, moi, en aucun moment sans une perception et je ne peux rien observer que la perception. »

Pour David Hume, nous nous mentons donc à nous-mêmes en prétendant pouvoir nous saisir de l'identité de notre moi : nous avons beau nous efforcer de pénétrer « le plus intimement dans ce que nous appelons nous-mêmes », tout examen honnête de soi se solde par un aveu d'échec. Nous ne rencontrons pas « le moi », mais uniquement des impressions particulières nous offrant l'apparence d'un tel moi sensible, qui les recevrait. Jamais nous ne découvrons la preuve d'un moi stable et unifié. Nous croisons certes notre image dans le miroir, touchons notre corps de nos mains, nous sentons quand nous allons bien ou mal, avons chaud ou froid, mais toutes ces perceptions, pour un empiriste comme David Hume, ne sont que des impressions passagères, elles ne fondent en aucun cas une identité. Nous n'avons accès à aucun signe de permanence en nous. La position de David Hume est assez radicale, mais malgré la force de son argumentation, il faut lui reconnaître un peu de mauvaise foi. Il n'évoque en effet que la perception des sensations présentes et balaie un peu vite la thèse d'un autre philosophe, l'Anglais John Locke, mort quelques années avant sa naissance, selon laquelle notre identité se loge dans notre mémoire.

Rejouons le geste de David Hume : nous « pénétrons le plus intimement dans ce que nous appelons nous-mêmes », nous n'allons pas trouver uniquement des perceptions et des sensations présentes, mais également des souvenirs. Et ces souvenirs, d'après John Locke, nous disent que nous sommes nous-mêmes, ils fondent notre conscience de soi et de cette continuité entre toutes nos perceptions. Nous savons que nous sommes nous-mêmes et pas un autre parce que nous possédons la mémoire de notre passé, cette histoire personnelle que personne d'autre que nous n'a vécue. Avoir conscience de son passé, c'est avoir conscience de soi. Pour Locke, notre esprit, à la naissance, est telle une page blanche : nos perceptions vont s'imprimer sur elle jusqu'à former le sentiment de notre identité. La thèse de John Locke est révolutionnaire pour l'époque. Nous sommes au XVII^e siècle et, contre l'Église, contre la tradition philosophique, il affirme que nous n'avons nul besoin de Dieu pour nous assurer d'être nous-mêmes : la mémoire suffit. Locke enfonce le clou en nous proposant un exercice mental avec « un prince et un savetier [un cordonnier] ». Imaginons, propose-t-il, que nous soyons capables de prendre toute la mémoire du savetier et de la placer dans le corps du prince, ce dernier demeurerait-il un prince ? Ou deviendrait-il un savetier ? John Locke répond sans hésiter : si le prince recevait en lui toute la mémoire, tout le passé du savetier, il deviendrait ce savetier. Mémoire et identité, pour John Locke, sont intimement liées.

Si nos souvenirs étaient simplement des données objectives ou des images inscrites dans notre cerveau, nous pourrions supposer qu'ils n'affectent pas notre identité, mais viennent simplement se

greffer à elle. Mais nous l'avons vu, nos souvenirs impactent profondément notre cerveau, le
120modifiant dans sa structure même, nos souvenirs font partie de nous, physiquement, mais aussi
comme autant d'aperçus sur le long cheminement qui nous a conduits à qui nous sommes
aujourd'hui, autant d'indices de la manière dont nous sommes devenus aujourd'hui cette personne.

J'ai été un enfant fou d'amour mais dévoré de timidité. J'écrivais des dizaines de lettres à des filles qui
ne les lisaient jamais, faute de les recevoir. Mes missives enflammées restaient cachées sous mon lit.

125Comment comprendre aujourd'hui mon rapport à l'amour et aux femmes sans le souvenir, même
vague, de cet enfant idéaliste, chérissant ses rêves d'absolu au point de les préférer à la rencontre du
réel ? J'ai vécu, adolescent, une expérience douloureuse de la vie en collectivité lors d'un séjour en
colonie de vacances. Ce souvenir n'est pas agréable mais, sans lui, comment comprendre ma
répugnance envers les groupes, ce frisson de gêne qui me parcourt l'échine dès que des individus
130affichent de façon trop primaire leur appartenance ? J'ai vécu, jeune homme, une expérience
mystique en Inde : contemplant l'éclat du ciel se reflétant sur le lac d'Udaipur, j'ai été soudainement
traversé par l'éternité de toute chose. Comment, sans ce souvenir, comprendre ce choc ressenti, des
années plus tard, lorsque je suis entré dans la petite église de Varengville et que le soleil a transpercé
les vitraux peints par Georges Braque ?

135Plus encore, cet enfant inhibé et transi d'amour, cet adolescent incapable de trouver sa place dans
un groupe, ce voyageur ouvrant la fenêtre sur le lac d'Udaipur au lendemain d'une *full moon party*,
cet adulte absorbé dans la contemplation d'un vitrail dans l'église de Varengville... ne sont-ils pas une
seule et même personne ? Ces souvenirs révèlent aussi cette permanence, ils me soufflent le
sentiment d'une identité qui persiste, en dépit des années qui passent, malgré tout ce qui change ;
140quelque chose reste, serait-ce ce fameux moi ?